



**Adoption des Modalités de Contrôle des Connaissances 2020/2021 version crise sanitaire de la Faculté de Médecine Rangueil, des cursus paramédicaux DFASMa 1 et DFGSMA 2, DFGSMA 2, DFGSMA 3, Orthophonie, Audioprothèse, Psychomotricité, du DFGSM 2, du Master Biologie Santé, du M2 CPS, du Master Ethique parcours Ethique du soin et recherche**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
Du 29 septembre 2020**

**Délibération 2020/09/CFVU – 122**

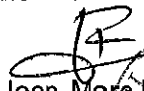
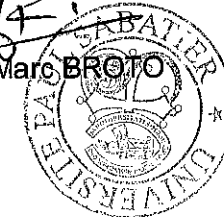
*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35*

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les Modalités de Contrôle des Connaissances 2020/2021 version crise sanitaire de la Faculté de Médecine Rangueil, des cursus paramédicaux DFASMa 1 et DFGSMA 2, DFGSMA 2, DFGSMA 3, Orthophonie, Audioprothèse, Psychomotricité, du DFGSM 2, du Master Biologie Santé, du M2 CPS, du Master Ethique parcours Ethique du soin et recherche (documents joints).

Toulouse le 28 octobre 2020

Le Président

  
Jean-Marc BROTO 

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 29

Nombre de voix favorables : 29  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

---

**UNIVERSITE PAUL SABATIER**

---

**Faculté de Médecine Toulouse - Rangueil  
133, route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex  
Téléphone : 05 62 88 90 00**

**MODALITES DE CONTROLES  
DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

**DIPLOME de FORMATION APPROFONDIE  
EN SCIENCES MAIEUTIQUES  
1<sup>ère</sup> année  
(DFASMa 1)**

**Année universitaire 2020-2021**

# CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

## 1<sup>ère</sup> année du Diplôme de Formation Approfondie En Sciences Maïeutiques

1. Rentrée universitaire le lundi 07 septembre 2020

2. Dates des semestres :

a. 1<sup>er</sup> semestre: du 07 septembre 2019 au 20 décembre 2020

b. 2<sup>ème</sup> semestre: du 04 janvier au 11 juillet 2021

3. Périodes d'examens :

a. 1<sup>er</sup> semestre: semaine du 14 au 20 décembre 2020

b. 2<sup>ème</sup> semestre: semaine 24 mai au 30 mai 2021

4. Périodes de stages :

a. Stage n° 1 : du lundi 05 octobre au dimanche 25 octobre 2020

b. Stage n° 2 : du lundi 09 novembre au dimanche 29 novembre 2020

c. Stage n° 3 : du lundi 25 janvier au dimanche 14 février 2021

d. Stage n° 4: du lundi 22 février au dimanche 14 mars 2021

e. Stage n° 5: du lundi 22 mars au dimanche 11 avril 2021

f. Stage n° 6: du lundi 31 mai au dimanche 20 juin 2021

g. Stage n° 7: du lundi 21 juin au dimanche 11 juillet 2021

## Vacances et travail personnel 2020- 2021

1. Hiver : du lundi 21 décembre au dimanche 03 janvier 2021

2. Printemps : du lundi 15 février au dimanche 21 février 2021

3. Pâques : du lundi 19 avril au dimanche 02 mai 2021

## **MODALITES DE CONTROLES DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

### **1<sup>ère</sup> année du DIPLOME de FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFASMa 1)**

Vu le code de la santé publique

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n° 84-932 du 17 octobre 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, modifié par le décret n° 2011-440 du 20 avril 2011

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé.

Vu l'arrêté du 11 mars 2013 (JO 28 mars 2013) relatif au régime des études en vue du diplôme d'état de sage-femme

Vu l'avis du Conseil de faculté en sa séance du 28 septembre 2020

Vu l'avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire en sa séance du 29 septembre 2020

### **1. Organisation des enseignements**

Les études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme se composent de deux cycles :

Le premier cycle est sanctionné par le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa); il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres correspondent à la première année commune aux études de santé, organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009 susvisé.

Le **deuxième cycle** sanctionne l'acquisition d'une **Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa)** ; il comprend quatre semestres de formation (semestres 7 à 10) validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

#### **1.1 Les unités d'enseignements théoriques, cliniques et transversales**

##### **Semestre 7**

- UE 1 : Obstétrique - Maïeutique (10 ECTS)
- UE 2 : Néonatalogie – Pédiatrie (2 ECTS)
- UE 3 : Gynécologie - Santé génésique (5 ECTS)

## Semestre 8

- UE 1 : Obstétrique - Maïeutique (3 ECTS)
- UE 2 : Néonatalogie – Pédiatrie (7 ECTS)
- UE 4 : Pharmacologie (1 ECTS)
- UE 5 : Sciences Humaines et sociales – Droit- Management (3 ECTS)
- UE 6 : Démarche de recherche (2 ECTS)

## Semestres 7 et 8 :

- UE 9 : Démarche clinique (4 ECTS)
- UE 10 : Stages cliniques (21 ECTS)

### 1.2 Les unités d'enseignements optionnelles du DFASMa 1

#### Modalités de validation des UE optionnelles

Le diplôme de formation appliquée en sciences maïeutiques (DFASMa) ne sera délivré qu'en fin de 2<sup>ème</sup> année lorsque l'étudiant aura capitalisé au total **8 ECTS**.

Durant la 1<sup>ère</sup> année de DFASMa, les étudiants devront capitaliser au **minimum 3 ECTS**

Si le nombre d'ECTS validés en DFASMa1 est supérieur à 2, il donne droit à une capitalisation du surplus en DFASMa2.

(cf. détails des UE optionnelles en Annexe 1)

## 2. Modalités de contrôle des connaissances

2.1 Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

En fonction des conditions sanitaires, les examens pourraient s'effectuer en distanciel.

### 2.2 Organisation des épreuves

<b>UNITES D'ENSEIGNEMENTS THEORIQUES</b>							
<b>Semestre 7 - modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes</b>							
Unités Enseignements	Disciplines	Responsable discipline	Nature de l'épreuve	Durée	Note discipline	Note éliminatoire (discipline)	Note globale UE
<b>UE 1 Obstétrique- Maïeutique</b>	Pathologies obstétricales	Pr O. PARANT	1 CC + 3 QDC	60 mn	/30	< 9 / 30	<b>/ 80</b>
	Pathologies médico-chirurgicales associées à la grossesse	Dr L. CONNAN	2 CC	60 mn	/ 20	< 6 / 20	
	Pathologies du per et post-partum	Pr O. PARANT	2 CC	60 mn	/ 30	< 9 / 30	
<b>UE 2 Néonatalogie - Pédiatrie</b>	Nouveau-né et pathologies maternelles	Dr J. ABBAL	2 CC	30 mn	/ 20	< 6 / 20	<b>/ 20</b>
<b>UE 3 Gynécologie - Santé Génésique</b>	Santé génésique	Dr C PLARD	1 CC + 3 QDC	60 mn	/ 40	< 12/40	<b>/ 40</b>

## Semestre 8 – modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes

Unités Enseignements	Disciplines	Responsable discipline	Nature épreuve	Durée	Note discipline	Note éliminatoire (discipline)	Note globale UE
<b>UE 1 Obstétrique- Maïeutique</b>	Préparation à la naissance et à la parentalité	Mme V.MARTINEZ	1CC + 1 QRC	30 mn	/10	< 3 / 10	<b>/ 30</b>
	Anesthésie en obstétrique	Dr. A. CASTEL	1 CC + 1 QDC	30 mn	/ 20	< 6 / 20	
<b>UE 2 Néonatalogie – Pédiatrie</b>	Pathologies malformatives	Dr O.ABBO	2 CC	60 mn	/30	< 15 / 30	<b>/ 60</b>
	Prise en charge du NN malade et urgences néonatales	Dr I.GLORIEUX	2 CC	60 mn	/ 30	< 9 / 30	
<b>UE 4 Pharmacologie</b>	Pharmacologie appliquée	Dr C. DAMASE-MICHEL	1 QR	1h	/20	< 10 / 20	<b>/20</b>
<b>UE 5 SHS - Droit</b>	Psychologie et Psychiatrie	Pr JP. RAYNAUD	5 à 6 QROC	60 mn	/30	< 15 / 30	<b>/30</b>
<b>UE 6 Démarche de Recherche</b>	Démarche de recherche	Pr I. TACK	Soutenance orale d'un projet de recherche	10 mn	/ 20	< 10 / 20	<b>/ 20</b>

## UNITES D'ENSEIGNEMENTS CLINIQUES

### Semestres 7 et 8 – modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes

Unités Enseignements	Disciplines	Responsable discipline	Nature épreuve	Durée	Note discipline	Note éliminatoire /discipline	Note globale UE
<b>UE 9 Démarche Clinique</b>	Démarche clinique n°1	Mme Anna Rita CASCIONE	Contrôle connaissances cliniques	<b>2 h</b>	/30	< 9 / 30	<b>/ 60</b>
	Démarche clinique n°2		Contrôle connaissances cliniques	<b>2 h</b>	/30	< 9 / 30	
<b>UE 10 Stages Cliniques</b>	Stage clinique 1	Mme Hélène LEMOINE-ROHLES	Validation stage	<b>3 semaines</b>	/30	< 15 / 30	<b>/30</b>
	Stage clinique 2		Validation stage	<b>3 semaines</b>	/30	< 15 / 30	<b>/30</b>
	Stage clinique 3		Validation stage	<b>3 semaines</b>	/30	< 15 / 30	<b>/30</b>
	Stage clinique 4		Validation stage	<b>3 semaines</b>	/30	< 15 / 30	<b>/30</b>
	Stage clinique 5		Validation stage	<b>3 semaines</b>	/30	< 15 / 30	<b>/30</b>
	Stage clinique 6		Validation stage	<b>3 semaines</b>	/30	< 15 / 30	<b>/30</b>
	Stage clinique 7		Validation stage	<b>3 semaines</b>	/30	< 15 / 30	<b>/30</b>

### 3. Admission à l'issue des sessions des jurys

#### 3.1 Admission à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres

Pour être déclarés admis à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres, les candidats doivent:

- Avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des unités d'enseignements théoriques et cliniques
- Et ne pas avoir obtenu une note éliminatoire à l'une des disciplines constituant une unité d'enseignement
- S'être présenté à l'ensemble des épreuves théoriques, pratiques et cliniques (toute absence vaut zéro)
- Avoir validé les UE Stages Cliniques
  - La **présence en stage est obligatoire**. Sa validation est prononcée par le responsable du stage. Elle s'effectue, à l'issue d'un entretien, sur l'implication de l'étudiant (présence, réalisation d'objectifs institutionnels et personnels, acquisition de compétences).
  - Un stage est validé lorsqu'il a obtenu une **note supérieure ou égale à 15/30**
  - **Il n'existe pas de compensation entre les stages**
  - Un stage non validé devra être récupéré durant l'année universitaire en cours

#### 3.2 Admission à l'issue de la 2<sup>ème</sup> session

Une 2<sup>ème</sup> session d'examen est organisée en septembre.

Elle concerne les candidats qui ont obtenu

- une note globale inférieure à la moyenne dans une ou plusieurs des unités d'enseignements
- et /ou une note éliminatoire dans une ou plusieurs disciplines des différentes unités d'enseignements

Ils gardent le bénéfice des disciplines dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne au sein d'une UE, ainsi que le bénéfice des UE dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne

Toute absence à une épreuve vaut zéro

Les modalités de cette 2<sup>ème</sup> session sont les mêmes que celles de la 1<sup>ère</sup> session.

#### 3.3 Admission en 2<sup>ème</sup> année du diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFASMa 2)

Pour être déclarés admis, les étudiants devront avoir obligatoirement :

- Avoir validé l'ensemble des unités d'enseignements théoriques et cliniques des deux semestres de la 1<sup>ère</sup> année.
- Avoir validé les stages afférents à la 1<sup>ère</sup> année.

#### Conditions de redoublement et de capitalisation :

- L'étudiant qui ne répond pas aux conditions de réussite à la 2<sup>ème</sup> session d'examen redouble.
- Il conserve alors le bénéfice :
  - Des unités d'enseignements acquises
  - Des stages validés
- Une dette d'un **STAGE non validé** en DFASMa1 est acceptée pour **une durée d'un an**; dans ce cas, l'étudiant est autorisé à intégrer le DFASMa 2 sous réserve de validation du stage manquant dans l'année universitaire afférente. En cas de non validation à l'issue du DFASMa2, l'étudiant redouble pour valider le stage invalidé au cours du DFASMa1.



**Annexe 1: Unités d'enseignement optionnelles (8 ECTS à valider à la fin du DFASMa 2)**

<b>UE OPTIONNELLES OBLIGATOIRES du DFASMa</b>			
<b>ANGLAIS MEDICAL</b> (Mme E HANCOCK)	15h d'enseignement en DFASMa 1 15h en DFASMa 2	<b>Modalités de validation :</b> - en DFASMa1 : présentiel et production d'un abstract <b>noté sur 10</b> - en DFASMa 2 épreuve orale : consultation réalisée en anglais <b>notée sur 10</b> - <b>Validation si note ≥ 10/20</b>	<b>3 ECTS</b>
<b>AFGSU</b> (CESU)	21 h d'enseignement en DFASMa 1 sous forme de CM (3h) et TP (18h)	<b>Modalités de validation :</b> - Validation sur présentiel et réalisation des manœuvres - Obtention de l'AFGSU	<b>3 ECTS</b>

*Pour compléter les UE optionnelles, les étudiants peuvent choisir des UE dans la liste ci-dessous*

<b>UE OPTIONNELLES LIBRE CHOIX</b>			
<b>ACTIVITES EVENEMENTIELLES</b> (Responsable Mme D BONNET)	Participation au minimum à <b>2 événements</b> (Infosup / Téléthon / JPO, ....)	Validation sur présentiel	<b>1 ECTS</b> pour 2 événements
<b>CONGRES</b> (Responsable Mme D BONNET)	Présence validée pour <b>1 journée de congrès ou conférence</b> (Infogyn / Maternip / ...)	Validation sur attestation de présence délivrée par l'organisme de formation	<b>1 ECTS</b> par journée de formation
<b>EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</b> (responsable Pôle Sport)	16 heures de présentiel	Validation sur présentiel	<b>2 ECTS</b>
<b>UE de MASTER Parcours CORPS DE SANTE</b> (Responsable Pr I.BERRY)	Accessibles en UE optionnelles uniquement à partir d'un projet global de M 1 en vue d'accéder à un M 2.  Un parcours dérogatoire en M 1 pour les étudiants de corps de santé permet de valider 34 ECTS pour le diplôme de sage-femme. Le complément de 26 ECTS s'effectue sous forme d'UE associé à un stage d'un mois  La durée de l'enseignement (cours –TD-TP) est fonction de l'UE choisie dans les 30 UE théoriques situées dans les mentions : Biologie/Santé – Santé Publique – Biochimie/Biotechnologie-	Pour valider l'ensemble du M 1 à l'issue de l'obtention du DE de SF :  Validation de 3 UE de 6 ECTS (dont au moins 1 UE biologie moléculaire) selon les modalités spécifiques à chaque UE  Réalisation d'un stage d'un mois minimum dans un laboratoire labélisé = 8 ECTS  Rédaction et présentation orale d'un rapport de stage	Nombre ESCT acquis en fonction des UE validées
<b>ENGAGEMENT ASSOCIATIF ETUDIANT</b> (Responsable Mme D BONNET)	Cette UE nécessite un engagement associatif ou citoyen dans le cadre ou non de l'université Cet engagement fait l'objet d'une procédure contractuelle en vue d'un éventuel aménagement d'études. La demande doit être faite dans le mois qui suit la rentrée (lettre motivée, relevé prévisionnel des activités envisagées, ...) Les mêmes activités ne donnent lieu qu'à UNE seule validation au cours du cursus de formation (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> cycle)	<b>Durée minimale :</b> - D'engagement = 1 an - De travail = 30 h  <b>Validation</b> sur présentation <b>d'un dossier de synthèse de 5 pages</b> présentant un bilan d'engagement avec description de l'association, des activités réalisées et de l'implication de l'étudiant (projets menés avec apport personnel de l'étudiant et bénéfice retiré par celui-ci noté sur 20 UE validée si note ≥ 10/20	<b>3 ECTS</b>

Toulouse, le 29/09/2020  
Le Président de l'Université

Jean Marc BROTO



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

---

**UNIVERSITE PAUL SABATIER**

---

**Faculté de Médecine Toulouse - Rangueil  
133, route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex  
Téléphone : 05 62 88 90 00**

**MODALITES DE CONTROLES  
DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

**DIPLOME de FORMATION APPROFONDIE  
EN SCIENCES MAIEUTIQUES  
2<sup>ème</sup> année  
(DFASMa 2)**

**Année universitaire 2020-2021**

# CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

## 2<sup>ème</sup> année du Diplôme de Formation Approfondie En Sciences Maïeutiques

1. Rentrée universitaire le lundi 07 septembre 2020

2. Dates des semestres :

a. 1<sup>er</sup> semestre: du 07 septembre 2020 au 21 février 2021

b. 2<sup>ème</sup> semestre: du 22 février au 13 juin 2021

3. Périodes d'examens :

a. 2<sup>ème</sup> semestre: du 03 mai au 09 mai 2021

4. Périodes de stages :

a. Parcours clinique intégré : entre le lundi 14 septembre 2020 et le dimanche 21 février 2021

b. Parcours clinique personnel : entre le lundi 14 septembre 2020 et le dimanche 13 juin 2021

## Vacances et travail personnel 2020-2021

1. Hiver : du lundi 21 décembre 2020 au dimanche 04 janvier 2021

2. Pâques : du lundi 19 avril 2021 au dimanche 02 mai 2021

**MODALITES DE CONTROLES  
DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

**2<sup>ème</sup> année du DIPLOME de FORMATION APPROFONDIE  
EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFASMa 2)**

Vu le code de la santé publique

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n° 84-932 du 17 octobre 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, modifié par le décret n° 2011-440 du 20 avril 2011

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé.

Vu l'arrêté du 11 mars 2013 (JO 28 mars 2013) relatif au régime des études en vue du diplôme d'état de sage-femme

Vu l'avis du Conseil de faculté en sa séance du 28 septembre 2020

Vu l'avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire en sa séance du 29 septembre 2020

## **1. Organisation des enseignements**

Les études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme se composent de deux cycles :

Le premier cycle est sanctionné par le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa) ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres correspondent à la première année commune aux études de santé, organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009 susvisé.

Le **deuxième cycle** sanctionne l'acquisition d'une **Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa)** ; il comprend quatre semestres de formation (semestres 7 à 10) validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

### **1.1 Les unités d'enseignements théoriques, cliniques et transversales (semestre 9 et 10)**

#### **Semestre 9 et 10 :**

- **UE 9** : Démarche clinique (2 ECTS)
- **UE 10** : **Parcours clinique intégré et personnalisé** : ce parcours est organisé **sur les semestres 9 et 10** sous forme de stages dans les domaines pré, per et post-natals ainsi que dans celui du suivi gynécologique (**total S 9 et 10 = 29 ECTS**)

## Semestre 10

- UE 1 : Obstétrique - Maïeutique - (4 ECTS)
- UE 3 : Gynécologie - Santé génésique (3 ECTS)
- UE 5 : Sciences Humaines et Sociales – Droit et Management (4 ECTS)
- UE 7 : Santé publique et économie de la santé (4 ECTS)
- UE 8 : Mémoire (6 ECTS)
- Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique : (2 ECTS)

### 1.2 Les unités d'enseignements optionnelles du DFASMa 2

**Modalités de validation des UE optionnelles** (Cf. contenu des UE optionnelles en Annexe 1)

Le diplôme de formation appliquée en sciences maïeutiques (DFASMa) ne sera délivré qu'en fin de 2<sup>ème</sup> année lorsque l'étudiant aura capitalisé **au total 8 ECTS en UE optionnelles**.

Durant la 1<sup>ère</sup> année de DFASMa, les étudiants devront capitaliser au **minimum 2 ECTS**.

Si le nombre d'ECTS validés en DFASMa1 est supérieur à 2, il donne droit à une capitalisation du surplus en DFASMa2.

## 2. Modalités de contrôle des connaissances

**2.1 Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.**

**En fonction des conditions sanitaires, les examens pourraient s'effectuer en distanciel.**

### 2.2 Organisation des épreuves

<b>UNITES D'ENSEIGNEMENTS CLINIQUES</b>						
<b>Semestres 9 et 10 – modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes</b>						
Unités Enseignements	Disciplines	Responsable discipline	Nature épreuve	Note discipline	Note éliminatoire /discipline	Note globale UE
UE 9 Démarche clinique	Démarche clinique	Mme H LEMOINE- ROHLES	Contrôle connaissances cliniques	/ 30	< 15 / 30	/ 30
UE 10 Parcours Clinique  Intégré et personnalisé	Stage pré et/ou post natal	Mme H LEMOINE- ROHLES	Validation stage	/ 30	< 15 / 30	/ 30
	Stage prénatal		Validation stage	/ 30	< 15 / 30	/ 30
	Stage prénatal		Validation stage	/ 30	< 15 / 30	/ 30
	Stage postnatal		Validation stage	/ 30	< 15 / 30	/ 30
	Stage santé génésique		Validation stage	/ 30	< 15 / 30	/ 30
	Stage santé génésique		Validation stage	/ 30	< 15 / 30	/ 30
	Stage Projet professionnel		Validation stage	/ 30	< 15 / 30	/ 30
	Stage optionnel		Validation stage	/ 30	< 15 / 30	/ 30

## Semestre 10 – modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes

Unités Enseignements	Disciplines	Responsable discipline	Nature épreuve	Durée	Note discipline	Note éliminatoire (discipline)	Note globale UE
UE 1 (b) Obstétrique- Maïeutique	Sémiologie et démarche clinique	Mme AR CASCIONE	2 CC	30 mn	/ 20	< 6 / 20	/ 40
	DPN et médecine foetale	Dr A SARTOR	1 CC 1 QDC	30 mn	/ 20	< 6 / 20	
UE 3 (b) Gynécologie -Santé Génésiq ue	A.M.P	Pr J PARINAUD	2 CC ou 2 QDC	30 mn	/ 20	< 6 / 20	/ 40
	Sexologie	Pr E HUYGUES	1 à 2 CC	30 mn	/ 20	< 6 / 20	
UE 7 Santé publique et économie de la santé	Santé publique et économie de la santé	Dr V GARDETTE	2/3 QDC, ou 4/10 QROC, ou 10 QCM, ou 1/2 QR	45 mn	/20	< 10 / 20	/20
UE 5 (a) SHS – Droit- management	Ethique	Pr L BUJAN	Travail collectif donnant lieu à un exposé oral	60 mn	/ 15	< 4.5 / 15	/ 45
	Droit et management	DR SAVALL	5 QDC	60 mn	/ 30	< 9 / 30	
UE 8 Mémoire	Réalisation d'un mémoire	Pr I. TACK	Support écrit et Soutenance	-	/ 30	< 15 / 30	/ 30
Certificat de synthèse clinique et thérapeutique		Mme Coralie FREGONESE	Epreuve clinique	120 mn	/ 40	< 12 / 40	/ 60
			Epreuve orale	20 mn	/ 20	< 6 / 20	

### 3. Admission à l'issue des sessions des jurys

#### 3.1 Admission à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres

Pour être déclarés admis à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres, les candidats doivent:

- Avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des unités d'enseignement théorique (dont l'UE Mémoire) et des unités d'enseignement clinique.
- Ne pas avoir obtenu une note éliminatoire à l'une des disciplines constituant une unité d'enseignement.
- Avoir validé le certificat de synthèse clinique et thérapeutique **dans sa globalité**.
- S'être présenté à l'ensemble des épreuves théoriques, pratiques et cliniques (toute absence vaut zéro).
- Avoir **validé les UE parcours cliniques de l'ensemble de l'année universitaire** :
  - La **présence en stage est obligatoire**. Sa validation est prononcée par le responsable du stage. Elle s'effectue, à l'issue d'un entretien, sur l'implication de l'étudiant (présence, réalisation d'objectifs institutionnels et personnels, acquisition de compétences).
  - Un stage est validé lorsqu'il a obtenu une **note supérieure ou égale à la moyenne**
  - **Il n'existe pas de compensation entre les stages**
  - Un stage non validé devra être récupéré durant l'année universitaire en cours

#### Le mémoire de fin d'études

Le mémoire donne lieu à une soutenance publique devant un jury.

Deux sessions de soutenance sont organisées dans l'année :

- Une première session est organisée au 2<sup>ème</sup> semestre au plus tard 15 jours avant la date du jury de 1<sup>ère</sup> session d'examen : seuls les étudiants ayant obtenu l'aval de leur directeur de mémoire sont autorisés à soutenir.
- Une deuxième session est organisée début septembre selon les mêmes modalités ; les étudiants dont le mémoire n'aurait pas été validé en juin sont autorisés à soutenir une deuxième fois en septembre.

#### Le certificat de synthèse clinique et thérapeutique

Un certificat de synthèse clinique et thérapeutique est organisé au cours du dernier semestre de formation.

Il est destiné à vérifier les compétences acquises, la capacité à synthétiser les connaissances, la maîtrise de la démarche clinique, de l'urgence, de la prévention et de l'éducation en obstétrique, néonatalogie et gynécologie.

Ce certificat se présente sous forme :

- **d'une épreuve clinique** en situation professionnelle (auprès d'une femme enceinte, d'une parturiente, d'une accouchée, d'un nouveau-né, d'une femme lors d'un suivi gynécologique) évaluée par deux professionnels dont une sage-femme de l'équipe pédagogique de la structure de formation. Cette épreuve est notée sur 40.
- **D'une épreuve orale** sous forme de cas clinique(s) évaluée par deux sages-femmes de l'équipe pédagogique de la structure de formation. Cette épreuve est notée sur 20.

Le certificat est **validé lorsque la note globale est  $\geq$  à 30/60** et qu'il n'y a pas de note éliminatoire dans une des épreuves.



### **3.2 Admission à l'issue de la 2<sup>ème</sup> session**

Une 2<sup>ème</sup> session d'examen est organisée en septembre.

Elle concerne les candidats qui ont obtenu

- Une note globale inférieure à la moyenne dans une ou plusieurs des unités d'enseignements
- Et/ou une note éliminatoire dans une ou plusieurs disciplines des différentes unités d'enseignements
- Une note inférieure à la moyenne au CSCT et / ou une note éliminatoire à une des épreuves : les deux épreuves seront reconduites pour une validation globale.
- N'ont pas présenté ou n'ont pas validé leur mémoire

Ils gardent le bénéfice des disciplines dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne au sein d'une UE  
Ainsi que le bénéfice des UE dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne

Toute absence à une épreuve vaut zéro

Les modalités de cette 2<sup>ème</sup> session sont les mêmes que celles de la 1<sup>ère</sup> session.

### **3.3 Obtention du Diplôme d'état de sage-femme**

Le Diplôme d'état de sage-femme est délivré aux étudiants ayant:

- Validé l'ensemble des enseignements et des stages correspondant aux deux cycles de formation
- Validé le certificat de synthèse clinique et thérapeutique
- Soutenu le mémoire avec succès.

#### **Conditions de redoublement et de capitalisation :**

- L'étudiant qui ne répond pas aux conditions de réussite à la 2<sup>ème</sup> session d'examen redouble.
- Il conserve alors, selon le cas, le bénéfice de la validation:
  - Des unités d'enseignements
  - Des stages
  - Du CSCT
  - Du mémoire

Toulouse, le

Le Président de l'Université

Jean Marc BROTO

## Annexe 1: Unités d'enseignement optionnelles (8 ECTS à valider à la fin du DFASMa 2)

UE OPTIONNELLES OBLIGATOIRES du DFASMa			
<b>ANGLAIS MEDICAL</b> (Mme E HANCOCK)	15h d'enseignement en DFASM 1 15h en DFASMa 2	<b>Modalités de validation :</b> - en DFASMa1 : présentiel et production d'un abstract noté sur 10 - en DFASMa 2 épreuve orale : consultation réalisée en anglais notée sur 10 - <b>Validation si note <math>\geq 10/20</math></b>	<b>3 ECTS</b>
<b>AFGSU</b> (CESU)	21 h d'enseignement en DFASMa 1 sous forme de CM (3h) et TP (18h)	<b>Modalités de validation :</b> - Validation sur présentiel et réalisation des manœuvres - Obtention de l'AFGSU	<b>3 ECTS</b>

Pour compléter les UE optionnelles, les étudiants peuvent choisir des UE dans la liste ci-dessous

UE OPTIONNELLES LIBRE CHOIX			
<b>ACTIVITES EVENEMENTIELLES</b> (Responsable Mme D BONNET)	Participation au minimum à 2 événements (Infosup / Téléthon / JPO, ...)	Validation sur présentiel	<b>1 ECTS</b> pour 2 événements
<b>CONGRES</b> (Responsable Mme D BONNET)	Présence validée pour 1 journée de congrès ou conférence (Infogyn / Maternip / ...)	Validation sur attestation de présence délivrée par l'organisme de formation	<b>1 ECTS</b> par journée de formation
<b>EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</b> (responsable Pôle Sport)	16 heures de présentiel	Validation sur présentiel	<b>2 ECTS</b>
<b>UE de MASTER Parcours CORPS DE SANTE</b> (Responsable Pr I.BERRY)	Accessibles en UE optionnelles uniquement à partir d'un projet global de M 1 en vue d'accéder à un M 2.  Un parcours dérogatoire en M 1 pour les étudiants de corps de santé permet de valider 34 ECTS pour le diplôme de sage-femme. Le complément de 26 ECTS s'effectue sous forme d'UE associé à un stage d'un mois  La durée de l'enseignement (cours –TD-TP) est fonction de l'UE choisie dans les 30 UE théoriques situées dans les mentions : Biologie/Santé – Santé Publique – Biochimie/Biotechnologie-	Pour valider l'ensemble du M 1 à l'issue de l'obtention du DE de SF :  Validation de 3 UE de 6 ECTS (dont au moins 1 UE biologie moléculaire) selon les modalités spécifiques à chaque UE  Réalisation d'un stage d'un mois minimum dans un laboratoire labélisé = 8 ECTS  Rédaction et présentation orale d'un rapport de stage	Nombre ESCT acquis en fonction des UE validées
<b>ENGAGEMENT ASSOCIATIF ETUDIANT</b> (Responsable Mme D BONNET)	Cette UE nécessite un engagement associatif ou citoyen dans le cadre ou non de l'université Cet engagement fait l'objet d'une procédure contractuelle en vue d'un éventuel aménagement d'études. La demande doit être faite dans le mois qui suit la rentrée (lettre motivée, relevé prévisionnel des activités envisagées, ...) Les mêmes activités ne donnent lieu qu'à UNE seule validation au cours du cursus de formation (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> cycle)	<b>Durée minimale :</b> - D'engagement = 1 an - De travail = 30 h  <b>Validation</b> sur présentation d'un dossier de synthèse de 5 pages présentant un bilan d'engagement avec description de l'association, des activités réalisées et de l'implication de l'étudiant (projets menés avec apport personnel de l'étudiant et bénéfice retiré par celui-ci noté sur 20 UE validée si note $\geq 10/20$	<b>3 ECTS</b>

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

---

**UNIVERSITE PAUL SABATIER**

---

**Faculté de Médecine Toulouse - Rangueil**

**133, route de Narbonne**

**31062 TOULOUSE Cedex**

**Téléphone : 05 62 88 90 00**

**MODALITES DE CONTROLES  
DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

**DIPLOME de FORMATION GENERALE  
EN SCIENCES MAIEUTIQUES**

**2<sup>ème</sup> année**

**(DFGSMa 2)**

**Année universitaire 2020 - 2021**

# CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

## 2<sup>ème</sup> année du Diplôme de Formation Générale En Sciences Maïeutiques

1. Rentrée universitaire le lundi 24 août 2020

2. Dates des semestres :

a. 1<sup>er</sup> semestre: du 24 août au 20 décembre 2020

b. 2<sup>ème</sup> semestre: du 4 janvier au 30 mai 2021

3. Périodes d'examens :

a. 1<sup>er</sup> semestre: semaine du 14 au 20 décembre 2020

b. 2<sup>ème</sup> semestre: semaine 24 au 30 mai 2021

4. Périodes de stages :

a. Stage observation : du lundi 24 août au dimanche 30 août 2020 (*sous réserve*)

b. Stage n° 1 : du lundi 11 janvier au dimanche 31 janvier 2021

c. Stage n° 2 : du lundi 22 février au dimanche 14 mars 2021

d. Stage n° 3 : du lundi 03 mai au dimanche 23 mai 2021

## Vacances 2020-2021

1. Automne : du lundi 26 octobre au dimanche 01 novembre 2020

2. Hiver : du lundi 21 décembre au dimanche 03 janvier 2021

3. Printemps : du lundi 15 février au dimanche 21 février 2021

4. Pâques : du lundi 19 avril au dimanche 02 mai 2021

## **MODALITES DE CONTROLES DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

### **2<sup>ème</sup> année du DIPLOME de FORMATION GENERALE EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFGSMa 2)**

Vu le code de la santé publique

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n° 84-932 du 17 octobre 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, modifié par le décret n° 2011-440 du 20 avril 2011

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé.

Vu l'arrêté du 19 juillet 2011 (JO 10 août 2011) relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

Vu l'avis du Conseil de faculté en sa séance du 28 septembre 2020

Vu l'avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire en sa séance du 29 septembre 2020

## **1. Organisation des enseignements**

Le **diplôme de formation générale en sciences maïeutiques** sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme, délivré par les universités habilitées, par arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre chargé de la santé ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les deux premiers semestres de la formation (60 ECTS) correspondent à la première année commune aux études de santé, organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009 susvisé.

### **1.1 Les unités d'enseignements théoriques, cliniques et transversales**

#### **Semestre 3 :**

- UE 1 : Agents infectieux et hygiène (6 ECTS)
- UE 2 : Tissus sanguins et système immunitaire (3 ECTS)
- UE 4 : Sémiologie générale (3 ECTS)
- UE 5 : Pédiatrie- Puériculture (3 ECTS)
- UE 6 : Santé - Société – Humanité (3 ECTS)
- UE 7 : Santé publique - Démarche de recherche (3 ECTS)
- UE 14 : Pharmacologie (3 ECTS)

## **Semestre 4 :**

- UE 3 : Appareil cardio-respiratoire (2 ECTS)
- UE 8 : Génétique médicale (2 ECTS)
- UE 9 : Hormonologie – Reproduction (2 ECTS)
- UE10 : Reins et voies urinaires (2 ECTS)
- UE 11 : Systèmes digestif, locomoteur, neurosensoriel et dermatologique (7 ECTS)
- UE 6 : Santé - Société - Humanité (5 ECTS)
- UE 14 : Pharmacologie Spécifique (2 ECTS)
- UE 15 : Anglais médical et scientifique (1 ECTS)

## **Semestres 3 et 4 :**

- UE 16 : Démarche clinique et gestes techniques (3 ECTS)
- UE 17 : Stages cliniques (6 ECTS)

## **1.2 Les unités d'enseignements optionnels**

Elles se répartissent sur **les 4 semestres des DFGSMa 2 et 3** : elles permettent l'acquisition de 6 ECTS minimum selon le schéma figurant en annexe I

### **Modalités de validation des UE optionnelles en fin de DFGSMa 3**

Le DFGSMa n'est délivré en fin de 3<sup>ème</sup> année qu'à partir du moment où l'étudiant aura validé les **6 ECTS**. Les étudiants devront valider au minimum :

- 2 ECTS en DFGSMa2
- 4 ECTS en DFGSMa3

Si le nombre d'ECTS validés en DFGSMa2 est supérieur à 2, il donne droit à une capitalisation du surplus en DFGSMa3.

Les ECTS en surplus à la fin du DFGSMa3 ne sont pas capitalisables pour le 2<sup>ème</sup> cycle.

## **2. Modalités de contrôles des connaissances**

2.1 Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

**En fonction des conditions sanitaires, les examens pourraient s'effectuer en distanciel.**

2.2 Organisation des épreuves (cf. tableaux pages 5 et 6)

## Semestre 3 - Modalités de contrôle des connaissances et aptitudes

### UNITES D'ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Unités Enseignements	Disciplines	responsable discipline	Nature de l'épreuve	Durée	note discipline	note éliminatoire (discipline)	note globale UE
<b>UE 1</b> <b>Agents infectieux</b> <b>Hygiène</b>	<b>Virologie</b>	Pr J. IZOPET	2 QRC	30 mn	/20	< 6/20	<b>/60</b>
	<b>Bactériologie</b>	Dr D.DUBOIS	20 QCM	30 mn	/20	< 6/20	
	<b>Parasitologie</b> <b>Mycologie</b>	Dr P CHAUVIN	20 QCM	30 mn	/20	< 6/20	
<b>UE 2</b> <b>Tissus sanguins</b> <b>Immunologie</b>	<b>Tissus sanguins</b>	Dr F. VERGEZ	2 QRC + 10 QCM	30 mn	/15	< 4,5/15	<b>/30</b>
	<b>Immunologie</b>	Dr E TREINER	15 QCM	30 mn	/ 15	< 4,5/15	
<b>UE 4</b> <b>Sémiologie générale</b>	<b>Sémiologie</b>	Pr L. SAILLER	20 QCM	30 mn	/ 15	< 4,5/15	<b>/30</b>
			1 QR	30 mn	/ 15	< 4,5/15	
<b>UE 5</b> <b>Pédiatrie</b> <b>Puériculture</b>	<b>Puériculture / Alimentation</b>	<b>Dr N. MONTJEAUX</b>	5 QRC	45 mn	/ 40	< 12/40	<b>/40</b>
<b>UE 6</b> <b>Santé Société</b> <b>Humanité</b>	<b>Anthropologie</b>	Mme S. LENORZER	2 QRC	30 mn	/15	< 4,5/15	<b>/30</b>
	<b>Droit Législation</b>	Dr F.SAVALL	3 QDC	30 mn	/15	< 4,5/15	
<b>UE 7</b> <b>Santé Publique</b> <b>Démarche recherche</b>	<b>Vigilances sanitaires</b> <b>Prévention</b>	Mme V. GARDETTE	2 ou 3 QDC Ou 4 à 10 QROC Ou 6 à 10 QCM Ou 1 à 2 QR	45 mn	/30	< 9/30	<b>/30</b>
<b>UE 14</b> <b>Pharmacologie</b>	<b>Pharmaco générale</b>	Pr A. SOMMET	15 QCM	20 min	/20	< 6/20	<b>/30</b>
	<b>Pharmaco appliquée</b>		10 QCM	15 min	/10	< 3/10	

## Semestre 4 - Modalités de contrôle des connaissances et aptitudes

### UNITES D'ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Unités Enseignements	Disciplines	Responsable discipline	Nature épreuve	Durée	Note discipline	Note éliminatoire (discipline)	Note globale UE
<b>UE 3</b> <b>Appareil cardio respiratoire</b>	<b>Cardiologie</b>	Pr M. ELBAZ	2 QRC	30 mn	/15	< 4,5/15	<b>/30</b>
	<b>Respiratoire</b>	Dr M.DUPUIS	1 QRC 1 CC	30 mn	/15	< 4,5/15	
<b>UE 8</b> <b>Génétique médicale</b>	Génétique médicale	Dr O.PATAT	3 QR	60 mn	/20	< 6 / 20	<b>/20</b>
<b>UE 9</b> <b>Hormonologie Reproduction</b>	Hormonologie	Dr F. RIMAREIX	2 QRC	30 mn	/15	< 4,5/15	<b>/30</b>
	Reproduction	Pr J. PARINAUD	2 QRC	30 mn	/15	< 4,5/15	
<b>UE 10</b> <b>Reins Voies urinaires</b>	Urologie	Dr M. THOULOZAN	5 à 10 QCM et schéma annoté	30 mn	/10	< 3/10	<b>/20</b>
	Néphrologie	Pr I. TACK	problème 5 à 10 QDC	30 mn	/10	< 3/10	
<b>UE 11</b> <b>Système digestif, locomoteur, neurosensoriel, dermatologique</b>	Digestif	Pr F. MUSCARI	2 QRC	30 mn	/15	< 4,5/15	<b>/60</b>
	Neurosensoriel	Dr C. GOLLION	2 QRC	30 mn	/15	< 4,5/15	
	Locomoteur	Pr F. ACCADBLED	2 QRC	30 mn	/15	< 4,5/15	
	Ophthalmologie Dermatologie	Pr P.FOURNIE	5 QCM dermato + 5 QCM ophtalmo	15 mn	/15	< 4,5/15	
<b>UE 6</b> <b>Santé Société Humanité</b>	Psychologie	Mme N. SEJOURNE	2 QR	40 mn	/30	< 9/30	<b>/40</b>
	Ethique	Dr T. MARMET	2 QRC	30 mn	/10	< 3/10	
<b>UE 14</b> <b>Pharmacologie</b>	Pharmacologie appliquée	Pr A. SOMMET	15 QCM	20 min	/20	< 6 / 20	<b>/20</b>
<b>UE 15</b> <b>Anglais</b>	Anglais médical et scientifique	Mme E. HANCOCK			/10	< 6 / 20	<b>/ 20</b>
			1QDC	1h	/ 10		

## Semestre 3 et 4 - Modalités de contrôle des connaissances et aptitudes

### UNITES D'ENSEIGNEMENT CLINIQUE

Unités Enseignements	Disciplines	Responsable UE	Nature épreuve	Durée	Note discipline	Note éliminatoire /discipline	note globale UE
<b>UE 16</b> <b>Gestes techniques et Démarche clinique</b>	Apprentissages gestes techniques	Mme C.FREGONESE	Gestes en simulation	30 mn	/30	<9/30	<b>/ 60</b>
	Démarche clinique °1	Mme V. MARTINEZ	Contrôle connaissances clinique	2 h	/30	< 9 / 30	
<b>UE 17</b> <b>Stages cliniques</b>	Stage clinique 1	Mme V. MARTINEZ	Validation du stage	3 semaines	/ 30	< 15 / 30	<b>/30</b>
	Stage clinique 2		Validation du stage	3 semaines	/ 30	< 15 / 30	<b>/ 30</b>
	Stage clinique 3		Validation du stage	3 semaines	/ 30	< 15 / 30	<b>/30</b>



### 3. Admission à l'issue des sessions des jurys

#### 3.1 Admission à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres

Pour être déclarés admis à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres, les candidats doivent:

- S'être présenté à l'ensemble des épreuves théoriques, pratiques et cliniques (toute absence vaut zéro)
- Avoir **obtenu la moyenne** à l'ensemble des unités d'enseignements théoriques et cliniques
- **Il existe une compensation semestrielle** qui concerne les **Unités d'Enseignement théoriques** et permet la validation d'un semestre alors que toutes les UE de ce semestre n'ont pas été validées individuellement

**Les règles de compensation** sont les suivantes :

- la moyenne générale du semestre des notes obtenues dans les UE concernées doit être **supérieure ou égale à 8 / 20**
- aucune note éliminatoire ne doit figurer dans l'une des disciplines constituant une unité d'enseignement (**note strictement inférieure à 6 /20**)
- Cette compensation n'est pas applicable aux **Unités d'Enseignement cliniques** qui doivent obtenir la moyenne.
- Avoir **validé l'UE stages de l'ensemble de l'année universitaire**
  - La **présence en stage est obligatoire**. Sa validation est prononcée par le responsable du stage. Elle s'effectue, à l'issue d'un entretien, sur l'implication de l'étudiant (présence, réalisation d'objectifs institutionnels et personnels, acquisition de compétences)
  - **Chaque stage doit être validé individuellement (pas de compensation)**
  - Un stage est validé lorsqu'il a obtenu une **note supérieure ou égale à 15/30**
  - Un stage non validé devra être récupéré durant l'année universitaire en cours.

#### 3.2 Admission à l'issue de la 2<sup>ème</sup> session

Une 2<sup>ème</sup> session d'examen est organisée en septembre.

Elle concerne les candidats qui ont obtenu

- une note globale inférieure à la moyenne non compensée par la moyenne générale semestrielle pour les UE théoriques
- et /ou une note éliminatoire dans une ou plusieurs disciplines des différentes UE
- ou une note inférieure à la moyenne pour les UE cliniques

Ils gardent le bénéfice des disciplines dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne au sein d'une UE, ainsi que le bénéfice des UE dans lesquelles ils ont obtenus la moyenne.

Les règles de compensation sont identiques à celles de la 1<sup>ère</sup> session.

Les modalités de cette 2<sup>ème</sup> session sont les mêmes que celles de la 1<sup>ère</sup> session.

**La 2<sup>ème</sup> session d'examen intègre le rattrapage de(s) stage(s) non validé(s) au cours de l'année universitaire**

#### 3.3 Admission en 3<sup>ème</sup> année du diplôme de formation générale en sciences maïeutique (DFGSMa3)

Pour être déclarés admis, les étudiants devront obligatoirement :

- Avoir validé l'ensemble des unités d'enseignements théoriques des deux semestres de la 2<sup>ème</sup> année.
- Avoir validé les unités d'enseignement clinique et les stages afférents à la 2<sup>ème</sup> année.

### **Conditions de redoublement et de capitalisation :**

- L'étudiant qui ne répond pas aux conditions de réussite à la 2<sup>ème</sup> session d'examen redouble. Il conserve alors le bénéfice des unités d'enseignements acquises et des stages validés.
- Une dette **d'une seule UE** non validée en DFGSMa2 est acceptée pour une durée d'un an; dans ce cas, l'étudiant est autorisé à intégrer le DFGSMa 3 sous réserve de validation de l'UE manquante dans l'année universitaire afférente. En cas de non validation à l'issue du DFGSMa3, l'étudiant redouble pour valider l'UE invalidée au cours du DFGSMa2.

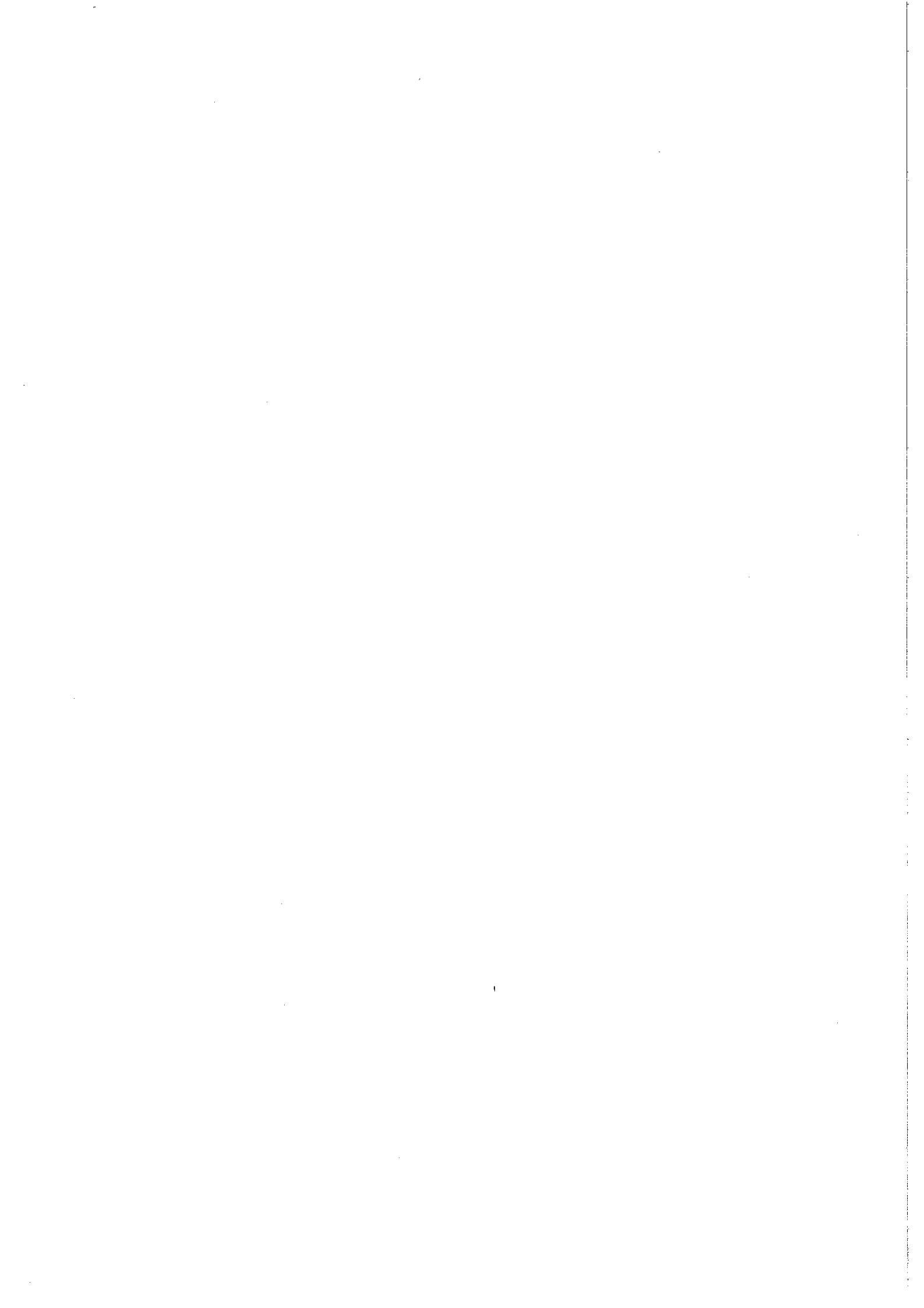
Toulouse, le 29/09/2020

Le Président de l'Université

Jean Marc BROTO

**ANNEXE I : Enseignements optionnels (6 ECTS à valider en fin de DFGSMa3)**

<b>UE OPTIONNELLES LIBRE CHOIX</b>			
<p align="center"><b>INITIATION A L'ACUPUNCTURE</b> (Responsable <i>Mme AR CASCIONE</i>)</p>	<p>Cette UE, d'une durée de 20h réparties sur les DFGSMa 2 et 3, a pour objectif de permettre aux étudiants de s'initier à l'acupuncture</p>	<p><b>Modalités de validation :</b> - <b>Présentiel</b> aux ED en DFGSMa 2 et en DFGSMa 3 : note sur 10 - <b>épreuve écrite en DFGSMa 2</b> de contrôle de connaissance : note sur 10 (durée = 20 mn ; 10 QCM) L'obtention de la <b>moyenne à 10/20</b> est nécessaire pour la validation de l'UE et une note &lt; 6/20 est éliminatoire</p> <p><b>Pour Ma2 : écrit uniquement</b> <b>Pour Ma3 : si aucune intervention réalisée, pas d'écrit ; validation finale par le Ma2</b></p>	<p><b>2 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>STAGE OPTIONNEL</b> (Responsable <i>Mme D BONNET</i>)</p>	<p>Ce stage, de 2 semaines à temps plein, <b>noté sur 20</b>, sera effectué au cours du DFGSMa 2, dans le domaine de la santé.</p>	<p>Modalités de validation <b>Stage noté / 20</b> L'obtention de la moyenne (10/20) est nécessaire pour la validation</p>	<p><b>2 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</b> (responsable <i>Pôle Sport</i>)</p>	<p><b>24 heures de présentiel.</b> Cette UE a pour objectifs une pratique réflexive d'une activité physique et sportive.</p>	<p>Validation sur présentiel</p>	<p><b>3 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>TUTORAT</b> (Responsable <i>Pr COURTADE-SAIDI</i>)</p>	<p>Cette UE nécessite une implication personnelle au sein du Tutorat de médecine par le biais de différentes actions</p>	<p>Validation sur présentiel et dossier</p>	<p><b>3 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>UE Médicales</b> « De l'histologie à la pathologie » (Responsables <i>Pr M.COURTADE-SAIDI et Pr E. URO-COSTE</i>)</p>	<p>Cette UE comprend 20h d'enseignement:</p>	<p>Validation : - présentiel noté / 5 - épreuve écrite durée 1h : 5 à 10 QROC notés / 15 - notation / 20</p>	<p><b>2 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>UE Médicales</b> « Méthodes et concepts en anthropologie » (Responsable <i>Pr N. TELMON</i>)</p>	<p>Cette UE comprend 20h d'enseignement:</p>	<p>Validation selon les modalités fixées par le responsable d'UE</p>	<p><b>2 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>UE de MASTER</b> <b>Parcours CORPS DE SANTE</b> (Responsable <i>Pr I.BERRY</i>)</p>	<p>Accessibles en UE optionnelles uniquement à partir d'un projet global de M 1 en vue d'accéder à un M 2. Un parcours dérogatoire en M 1 pour les étudiants de corps de santé permet de valider <b>34 ECTS pour le diplôme de sage-femme</b>. Le complément de <b>26 ECTS</b> s'effectue sous forme d'UE associé à un stage d'un mois La durée de l'enseignement (cours –TD-TP) est fonction de l'UE choisie dans les 30 UE théoriques situées dans les mentions : Biologie/Santé – Santé Publique - Biochimie/Biotechnologie-</p>	<p><i>Pour valider l'ensemble du M 1 à l'issue de l'obtention du DE de SF :</i></p> <p><i>Validation de 3 UE de 6 ECTS (dont au moins 1 UE biologie moléculaire) selon les modalités spécifiques à chaque UE</i></p> <p><i>Réalisation d'un stage d'un mois minimum dans un laboratoire labélisé = 8 ECTS</i></p> <p><i>Rédaction et présentation orale d'un rapport de stage</i></p>	<p>Nombre ESCT acquis en fonction des UE validées</p>
<p align="center"><b>ACTIVITES EVENEMENTIELLES</b> (Responsable <i>Mme D BONNET</i>)</p>	<p>Cette UE nécessite une implication personnelle. En fonction du calendrier, participation : -<b>au minimum à 2 actions</b> : Infosup / IPO / PDMF / Téléthon / .... - ou à <b>une journée « évènement »</b> : congrès, colloque ou conférence</p>	<p>Validation sur présentiel</p>	<p><b>1 ECTS</b> pour 2 actions ou 1 journée de congrès</p>
<p align="center"><b>ENGAGEMENT ASSOCIATIF ETUDIANT</b> (Responsable <i>Mme D BONNET</i>)</p>	<p>Cette UE nécessite un engagement associatif ou citoyen dans le cadre ou non de l'université. Cet engagement fait l'objet d'une procédure contractuelle en vue d'un éventuel aménagement d'études. La demande doit être faite dans le mois qui suit la rentrée (lettre motivée, relevé prévisionnel des activités envisagées, ...) Les mêmes activités ne donnent lieu qu'à UNE seule validation au cours du cursus de formation (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle)</p>	<p><b>Durée minimale :</b> - D'engagement = 1 an - De travail = 30 h</p> <p><b>Validation</b> sur présentation <b>d'un dossier de synthèse de 5 pages</b> présentant un bilan d'engagement avec description de l'association, des activités réalisées et de l'implication de l'étudiant (projets menés avec apport personnel de l'étudiant et bénéfice retiré par celui-ci noté sur 20 UE validée si note ≥ 10/20</p>	<p><b>3 ECTS</b></p>



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

---

**UNIVERSITE PAUL SABATIER**

---

**Faculté de Médecine Toulouse - Rangueil  
133, route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex  
Téléphone : 05 62 88 90 00**

**MODALITES DE CONTROLES  
DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

**DIPLOME de FORMATION GENERALE  
EN SCIENCES MAIEUTIQUES  
3<sup>ème</sup> année  
(DFGSMa 3)**

**Année universitaire 2020 - 2021**

# CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

## 3<sup>ème</sup> année du Diplôme de Formation Générale En Sciences Maïeutiques

1. Rentrée universitaire le lundi 07 septembre 2020

2. Dates des semestres :

a. 1<sup>er</sup> semestre: du 07 septembre au 20 décembre 2020

b. 2<sup>ème</sup> semestre: du 04 janvier au 11 juillet 2021

3. Périodes d'examens :

a. 1<sup>er</sup> semestre: semaine du 14 au 20 décembre 2020

b. 2<sup>ème</sup> semestre: semaine 24 mai au 30 mai 2021

4. Périodes de stages :

a. Stage n° 1 : du lundi 26 octobre au dimanche 15 novembre 2020

b. Stage n° 2 : du lundi 23 novembre au dimanche 13 décembre 2020

c. Stage n° 3 : du lundi 04 janvier au dimanche 24 janvier 2021

d. Stage n° 4: du lundi 01 février au dimanche 21 février 2021

e. Stage n° 5: du lundi 01 mars au dimanche 21 mars 2021

f. Stage n° 6: du lundi 29 mars au dimanche 18 avril 2021

g. Stage n° 7: du lundi 31 mai au dimanche 20 juin 2021

h. Stage n° 8: du lundi 21 juin au dimanche 11 juillet 2021

## Vacances

1. Hiver : du lundi 21 décembre 2020 au dimanche 03 janvier 2021

2. Printemps : du lundi 22 février au dimanche 28 février 2021

3. Pâques : du lundi 19 avril au dimanche 2 mai 2021

## **MODALITES DE CONTROLES DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

### **3<sup>ème</sup> année du DIPLOME de FORMATION GENERALE EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFGSMa 3)**

Vu le code de la santé publique

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n° 84-932 du 17 octobre 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, modifié par le décret n° 2011-440 du 20 avril 2011

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé.

Vu l'arrêté du 19 juillet 2011 (JO 10 août 2011) relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

Vu l'avis du Conseil de faculté en sa séance du 28 septembre 2020

Vu l'avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire en sa séance du 29 septembre 2020

## **1. Organisation des enseignements**

### **1.1 Les unités d'enseignements théoriques, cliniques et transversales**

#### **Semestre 5 :**

- UE 5 : Pédiatrie- Puériculture (2 ECTS)
- UE 12 : Maïeutique Obstétrique (12 ECTS)

#### **Semestre 6 :**

- UE 12 : Maïeutique Obstétrique (4 ECTS)
- UE 13 : Gynécologie (4 ECTS)
- UE 5 : Pédiatrie (1 ECTS)
- UE 14 : Pharmacologie (1 ECTS)
- UE 15 : Anglais Médical et Scientifique (1 ECTS)

#### **Semestres 5 et 6 :**

- UE 7 : SSES (6 ECTS)
- UE 16 : Démarche clinique (3 ECTS)
- UE 17 : Stages cliniques (24 ECTS)

## 1.2 Les unités d'enseignements optionnelles (sur les 4 semestres du DFGSMa 2 et 3)

Elles se répartissent sur les 4 semestres des DFGSMa 2 et 3 : elles permettent l'acquisition de 6 ECTS minimum selon le schéma figurant en annexe I

### Modalités de validation des UE optionnelles en fin de DFGSMa 3

Le DFGSMa n'est délivré en fin de 3<sup>ème</sup> année qu'à partir du moment où l'étudiant aura validé les 6 ECTS. Les étudiants devront valider au minimum :

- 2 ECTS en DFGSMa2
- 4 ECTS en DFGSMa3

Si le nombre d'ECTS validés en DFGSMa2 est supérieur à 2, il donne droit à une capitalisation du surplus en DFGSMa3.

Les ECTS en surplus à la fin du DFGSMa3 ne sont pas capitalisables pour le 2<sup>ème</sup> cycle.

## 2. Modalités de contrôles des connaissances

2.1 Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

En fonction des conditions sanitaires, les examens pourraient s'effectuer en distanciel.

### 2.2 Organisation des épreuves

<b>Semestre 5 - Modalités de contrôle des connaissances et aptitudes</b>							
<b>UNITES D'ENSEIGNEMENT THEORIQUE</b>							
<b>Unités Enseignements</b>	<b>Disciplines</b>	<b>Responsable discipline</b>	<b>Nature épreuve</b>	<b>Durée</b>	<b>Note discipline</b>	<b>Note éliminatoire (discipline)</b>	<b>Note globale UE</b>
<b>UE 12 Maïeutique Obstétrique</b>	Embryologie Développement du fœtus	Pr M. COURTADE	2 QRC	30 mn	/10	< 3/10	/110
	Grossesse physiologique	Pr O. PARANT	2 QRC et 1 CC	60 mn	/30	< 9/30	
	Travail Accouchement Délivrance	Pr O PARANT	2 QRC et 3 CC	90 mn	/50	< 15/50	
	Suites de couches	Mme A.R CASCIONE	2 QRC	30 mn	/20	< 6/20	
<b>UE 5 Pédiatrie Puériculture</b>	Accueil du nouveau-né en maternité	Dr S. ALCAYDE	2 QRC et 1 CC	45 mn	/40	< 12/40	/40



## Semestre 6 - Modalités de contrôle des connaissances et aptitudes

### UNITES D'ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Unités Enseignements	Disciplines	Responsable discipline	Nature épreuve	Durée	Note discipline	Note éliminatoire (discipline)	Note globale UE
<b>UE 12</b> <b>Maïeutique</b> <b>Obstétrique</b>	Préparation à la naissance et à la parentalité	<b>Mme V.MARTINEZ</b>	1 QR et 1 CC	30 mn	/20	< 6/20	<b>/40</b>
	Anesthésie Prise en charge douleur	Dr A.CASTEL	1 QR et 1 CC	30 mn	/20	< 6/20	
<b>UE 13</b> <b>Gynécologie</b>	<b>Sémiologie gynécologique</b> <b>Et</b> <b>Contraception</b>	<b>Mme H.LEMOINE-ROHLES</b>	<b>2 ou 3 QRC</b> <b>Et 1 ou 2 CC</b>	60 mn	/40	< 12/20	<b>/40</b>
<b>UE 14</b> <b>Pharmacologie</b>	Pharmacologie appliquée	Dr C. DAMASE MICHEL	<b>QR</b>	<b>1h</b>	/20	< 10/20	<b>/20</b>
<b>UE 15</b> <b>Anglais</b>	Anglais médical et scientifique	Mme E.HANCOCK	<b>Dossier : synthèse d'articles scientifiques</b>		/20	< 10/20	<b>/20</b>
<b>UE 5</b> <b>Pédiatrie</b>	Suivi pédiatrique à la sortie de maternité	Dr ALCAYDE	1 QRC et 1 CC	30 mn	/20	< 6/20	<b>/20</b>
<b>UE 7</b> <b>Service Sanitaire (SSES)</b>	<b>Promotion de la santé dans le cadre du SSES</b>	<b>Mme D BONNET</b>	<b>20 QCM</b>	<b>30 mn</b>	<b>/30</b>	<b>&lt; 9/30</b>	<b>/60</b>
	<b>Action de SSES</b>		<b>Epreuve orale (rapport)</b>	<b>30 mn</b>	<b>/30</b>	<b>&lt; 9/30</b>	

## Semestre 5 et 6 - Modalités de contrôle des connaissances et aptitudes

### UNITES D'ENSEIGNEMENT CLINIQUE

Unités Enseignements	Disciplines	Responsable UE	Nature épreuve	Durée	Note discipline	Note éliminatoire (discipline)	Note globale UE
<b>UE 16</b> <b>Démarche Clinique</b>	Démarche Clinique n°1	<b>Mme C.FREGONESE</b>	Contrôle connaissances cliniques	2 h	/30	< 9/30	<b>/ 60</b>
	Démarche Clinique n°2		Contrôle connaissances cliniques	2 h	/30	< 9/30	
<b>UE 17</b> <b>Stages cliniques</b>	Stage clinique n°1	<b>Mme MARTINEZ</b>	Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	<b>/30</b>
	Stage clinique n°2		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	<b>/30</b>
	Stage clinique n°3		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	<b>/30</b>
	Stage clinique n°4		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	<b>/30</b>
	Stage clinique n°5		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	<b>/30</b>
	Stage clinique n°6		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	<b>/30</b>
	Stage clinique n°7		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	<b>/30</b>
	Stage clinique n°8		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	<b>/30</b>

### 3. Admission à l'issue des sessions des jurys

#### 3.1 Admission à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session des 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> semestres

Pour être déclarés admis à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session des 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> semestres, les candidats doivent:

- Avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des **unités d'enseignements théoriques et cliniques**
- Ne pas avoir obtenu une note éliminatoire à l'une des disciplines constituant une unité d'enseignement (**note strictement inférieure à 6 /20**)
- S'être présenté à l'ensemble des épreuves théoriques et cliniques (toute absence vaut zéro)
- Avoir validé les **UE d'enseignement optionnelles**
- Avoir validé l'**UE Stages sur l'ensemble de l'année universitaire**
  - La **présence en stage est obligatoire**. Sa validation est prononcée par le responsable du stage. Elle s'effectue, à l'issue d'un entretien, sur l'implication de l'étudiant (présence, réalisation d'objectifs institutionnels et personnels, acquisition de compétences).
  - Chaque stage doit être validé individuellement (**pas de compensation**)
  - Un stage est validé lorsqu'il a obtenu une **note supérieure ou égale à 15/30**
  - Un stage non validé devra être récupéré durant l'année universitaire en cours

#### 3.2 Admission à l'issue de la 2<sup>ème</sup> session

Une 2<sup>ème</sup> session d'examen est organisée en septembre.

Elle concerne :

- Les candidats qui ont obtenu dans une ou plusieurs unités d'enseignement théorique ou clinique une note globale inférieure à la moyenne ou une note éliminatoire dans une ou plusieurs disciplines de ces unités d'enseignements, doivent obligatoirement se présenter à la 2<sup>ème</sup> session.
- Ils gardent le bénéfice des disciplines où leur note est supérieure ou égale à la moyenne.
- Toute absence à une épreuve vaut zéro

Les modalités de cette 2<sup>ème</sup> session sont les mêmes que celles de la 1<sup>ère</sup> session.

#### 3.3 Obtention du diplôme de formation générale en sciences maïeutique (DFGSMa)

Pour être déclarés admis, les étudiants devront avoir obligatoirement :

- Avoir validé l'ensemble des modules d'enseignements théoriques des deux semestres de la 3<sup>ème</sup> année.
- Avoir validé les unités d'enseignement clinique et l'UE Stages afférents à la 3<sup>ème</sup> année.
- Avoir obtenu l'ensemble des ECTS validant l'UE optionnelle.

#### Conditions de redoublement et de capitalisation :

- L'étudiant qui ne répond pas aux conditions de réussite à la 2<sup>ème</sup> session d'examen redouble.
- Il conserve alors le bénéfice des unités d'enseignements acquises théoriques et/ou cliniques

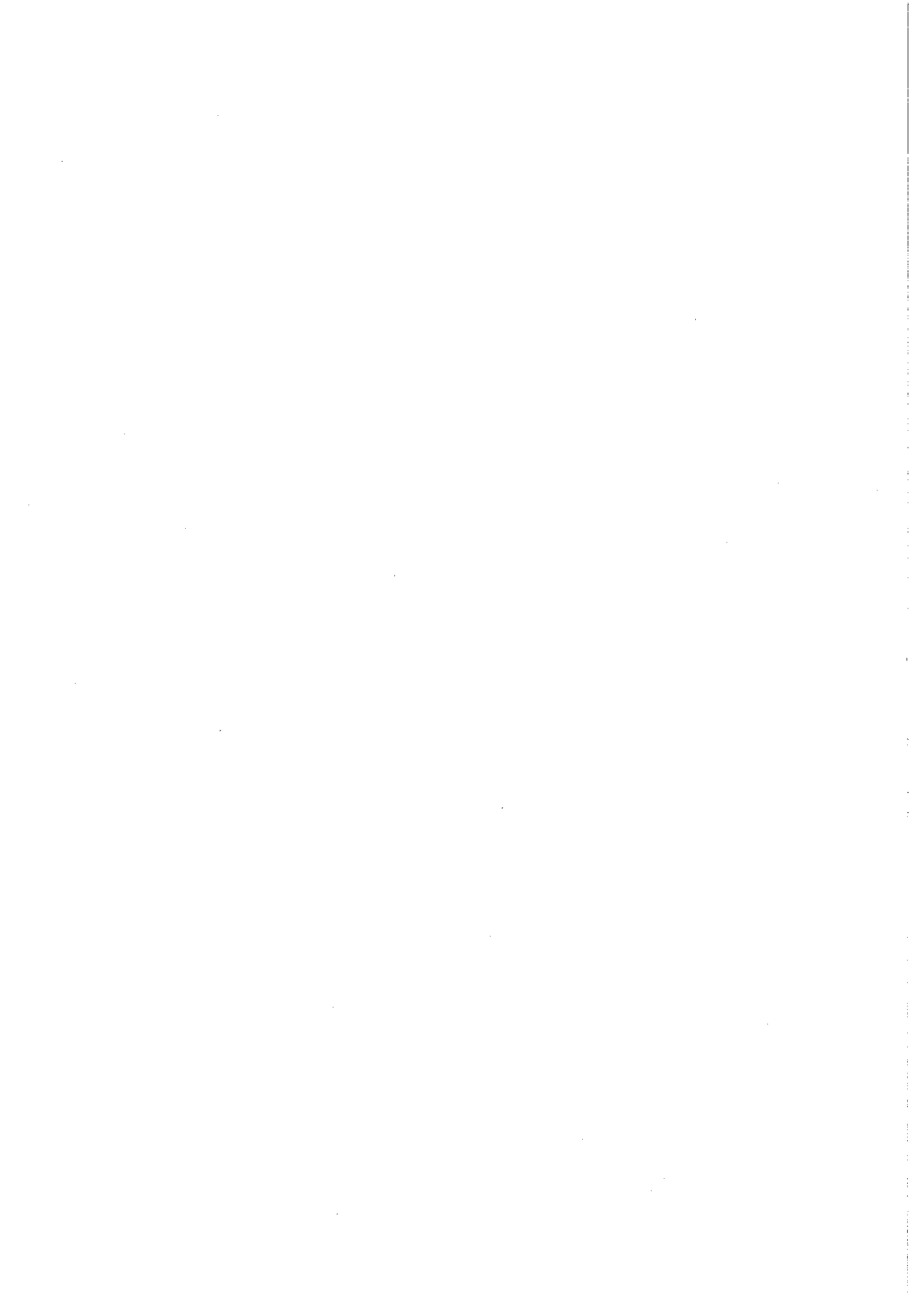
Toulouse, le 29/09/2020

Le Président de l'Université

Jean Marc BROTO

ANNEXE I : Enseignements optionnels (6 ECTS à valider en fin de DFGSma3)

UE OPTIONNELLES LIBRE CHOIX			
<p align="center"><b>INITIATION A L'ACUPUNCTURE</b> (Responsable Mme AR CASCIONE)</p>	<p>Cette UE, d'une durée de 20h réparties sur les DFGSma 2 et 3, a pour objectif de permettre aux étudiants de s'initier à l'acupuncture</p>	<p><b>Modalités de validation :</b> - Présentiel aux ED en DFGSma 2 et en DFGSma 3 : note sur 10 - épreuve écrite en DFGSma 2 de contrôle de connaissance : note sur 10 (durée = 20 mn ; 10 QCM) L'obtention de la <b>moyenne à 10/20</b> est nécessaire pour la validation de l'UE et une note &lt; 6/20 est éliminatoire <b>Pour Ma2 : écrit uniquement</b> <b>Pour Ma3 : si aucune intervention réalisée, pas d'écrit ; validation finale par le Ma2</b></p>	<p><b>2 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>STAGE OPTIONNEL</b> (Responsable Mme D BONNET)</p>	<p>Ce stage, de 2 semaines à temps plein, <b>noté sur 20</b>, sera effectué au cours du DFGSma 2, dans le domaine de la santé.</p>	<p>Modalités de validation <b>Stage noté / 20</b> L'obtention de la moyenne (10/20) est nécessaire pour la validation</p>	<p><b>2 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</b> (responsable Pôle Sport)</p>	<p><b>24 heures de présentiel.</b> Cette UE a pour objectifs une pratique réflexive d'une activité physique et sportive.</p>	<p>Validation sur présentiel</p>	<p><b>3 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>TUTORAT</b> (Responsable Pr COURTADE-SAIDI)</p>	<p>Cette UE nécessite une implication personnelle au sein du Tutorat de médecine par le biais de différentes actions</p>	<p>Validation sur présentiel et dossier</p>	<p><b>3 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>UE Médicales</b> « De l'histologie à la pathologie » (Responsables Pr M. COURTADE-SAIDI et Pr E. URO-COSTE)</p>	<p>Cette UE comprend 20h d'enseignement:</p>	<p>Validation : - présentiel noté / 5 - épreuve écrite durée 1h : 5 à 10 QROC notés / 15 - notation / 20</p>	<p><b>2 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>UE Médicales</b> « Méthodes et concepts en anthropologie » (Responsable Pr N. TELMON)</p>	<p>Cette UE comprend 20h d'enseignement:</p>	<p>Validation selon les modalités fixées par le responsable d'UE</p>	<p><b>2 ECTS</b></p>
<p align="center"><b>UE de MASTER</b> <b>Parcours CORPS DE SANTE</b> (Responsable Pr I. BERRY)</p>	<p>Accessibles en UE optionnelles uniquement à partir d'un projet global de M 1 en vue d'accéder à un M 2. Un parcours dérogatoire en M 1 pour les étudiants de corps de santé permet de valider <b>34 ECTS pour le diplôme de sage-femme</b>. Le complément de <b>26 ECTS</b> s'effectue sous forme d'UE associé à un stage d'un mois La durée de l'enseignement (cours –TD-TP) est fonction de l'UE choisie dans les 30 UE théoriques situées dans les mentions : Biologie/Santé – Santé Publique - Biochimie/Biotechnologie-</p>	<p><i>Pour valider l'ensemble du M 1 à l'issue de l'obtention du DE de SF :</i></p> <p><i>Validation de 3 UE de 6 ECTS (dont au moins 1 UE biologie moléculaire) selon les modalités spécifiques à chaque UE</i></p> <p><i>Réalisation d'un stage d'un mois minimum dans un laboratoire labélisé = 8 ECTS</i></p> <p><i>Rédaction et présentation orale d'un rapport de stage</i></p>	<p>Nombre ESCT acquis en fonction des UE validées</p>
<p align="center"><b>ACTIVITES EVENEMENTIELLES</b> (Responsable Mme D BONNET)</p>	<p>Cette UE nécessite une implication personnelle. En fonction du calendrier, participation : - au <b>minimum à 2 actions</b> : Infosup / JPO / PDMF / Téléthon / .... - ou à <b>une journée « évènement »</b> : congrès, colloque ou conférence</p>	<p>Validation sur présentiel</p>	<p><b>1 ECTS</b> pour 2 actions ou 1 journée de congrès</p>
<p align="center"><b>ENGAGEMENT ASSOCIATIF ETUDIANT</b> (Responsable Mme D BONNET)</p>	<p>Cette UE nécessite un engagement associatif ou citoyen dans le cadre ou non de l'université. Cet engagement fait l'objet d'une procédure contractuelle en vue d'un éventuel aménagement d'études. La demande doit être faite dans le mois qui suit la rentrée (lettre motivée, relevé prévisionnel des activités envisagées, ...) Les mêmes activités ne donnent lieu qu'à UNE seule validation au cours du cursus de formation (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle)</p>	<p><b>Durée minimale :</b> - D'engagement = 1 an - De travail = 30 h <b>Validation</b> sur présentation <b>d'un dossier de synthèse de 5 pages</b> présentant un bilan d'engagement avec description de l'association, des activités réalisées et de l'implication de l'étudiant (projets menés avec apport personnel de l'étudiant et bénéfice retiré par celui-ci noté sur 20 UE validée si note ≥ 10/20</p>	<p><b>3 ECTS</b></p>



**UNIVERSITE TOULOUSE III PAUL SABATIER**

**FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE-RANGUEIL  
FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE-PURPAN**

133 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE CEDEX 9

Téléphone : 05 62 88 90 00

<http://www.medecine.ups-tlse.fr>

**Modalités de contrôle des aptitudes  
et des connaissances**

**2<sup>ème</sup> année du diplôme de formation générale en  
sciences médicales (DFGSM-2)**

**2020/2021**

- Vu le code de la santé publique,
- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret n°84-932 du 17 octobre 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
- Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
- Vu le décret n°2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur,
- Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé,
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales
- Vu l'avis des Conseils de Faculté :
  - o de la Faculté de médecine-Purpan en sa séance du
  - o de la Faculté de médecine-Rangueil en sa séance du 28 septembre 2020
- VU la décision de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 29 septembre 2020

## CHAPITRE I

### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

**ARTICLE 1** : Les enseignements de la 2<sup>ème</sup> année du DFGSM pour l'année universitaire 2020-2021 sont organisés comme suit :

ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES	ENSEIGNEMENTS INTEGRES
<b>Semestre 3</b>	
Anglais	Appareil respiratoire
Bases moléculaires et cellulaires des pathologies	Appareil cardio-vasculaire
Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux	
Sémiologie générale	
<b>Semestre 4</b>	
Anglais	Appareil digestif
Bases moléculaires et cellulaires des pathologies	Appareil locomoteur
Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux	Revêtement cutané
Santé – Société – Humanité	
Tissu sanguin et système immunitaire, bases générales	
Génétique	

## CHAPITRE II

### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

#### **ARTICLE 2 :**

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

Les examens sont constitués d'épreuves terminales écrites et anonymes et/ou d'épreuves orales. Les questions peuvent porter sur l'enseignement magistral et/ou l'enseignement dirigé. Certaines UE peuvent contenir un contrôle continu ou partiel.

#### **ARTICLE 3 : ORGANISATION DES EPREUVES**

Les épreuves des examens se feront sous un format numérique avec support « tablettes » à l'exception de certaines épreuves qui se feront sur support « papier ».

Les examens sur tablettes peuvent comporter des questions isolées (QI) ou des dossiers progressifs (DP). Les questions sont posées sous forme de QRM (question à réponses multiples) ou de QRU (question à réponse unique) ou de QROC (question à réponse ouverte et courte).

Les épreuves des examens sur papier peuvent comporter des questions rédactionnelles (QR) ou des questions à développement cours (QDC).

Les modalités des examens de la seconde session sont identiques à celles de la première session, lorsqu'aucune indication ne figure dans les tableaux.

**En fonction des conditions sanitaires :**

- les examens sous forme numérique et/ou papier pourraient s'effectuer en distanciel,
- les notes d'ED pourraient être neutralisées.

## Examens du 1<sup>er</sup> semestre (S3)

Total sur : 250

### Unité d'Enseignement : ANGLAIS

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anglais	- CC écrit	1h30	1h30	/15
				Total / 30

### Unité d'Enseignement : BASES MOLECULAIRES ET CELLULAIRES DES PATHOLOGIES

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Biologie cellulaire	- Papier - QR : Problème(s) (analyse et interprétation de résultats expérimentaux) et question(s)	1h15	1h45	/30
- Biophysique	- Tablette : 10 QRU, QRM, QROC, NUM ou ASSO – sous forme de QI ou DP	30mn		/20
				Total / 50

### Unité d'Enseignement : BASES MOLECULAIRES, CELLULAIRES ET TISSULAIRES DES TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Pharmacologie	- Tablette : 10 à 12 QRM sous forme de QI ou DP	15 mn	45 mn	/15
	- Papier : cas clinique avec QR ou QDC	30 mn		/15
				Total / 30

### Unité d'Enseignement : SEMIOLOGIE GENERALE

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Sémiologie générale	Tablette	50 mn	50 mn	/5
	- 1 cas clinique sous forme de 6 QRM/QRU Chirurgie			/5
	- 6 QI QRM/QRU Chirurgie			/5
	- 1 cas clinique sous forme de 6 QRM/QRU Médecine			/10
	- 15 QI QRM/QRU Médecine			
	2 ED Présentiel Hors simulation			
				Total / 30

### Unité d'Enseignement : APPAREIL RESPIRATOIRE

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	- Tablette : 15 QRM	20 mn	20 mn	/10
- Histologie	- Tablette 7 QI de type QRM - Contrôle continu en ED (toute absence vaut 0)	15 mn	15 mn	/7
			/3	
- Physiologie	- Tablette QI – 15 à 20 QRM	35 mn	35 mn	/15
- Sémiologie	- Tablette 25 QRM et/ou QRU et/ou QROC	30 mn	30 mn	/15
				Total / 50

**Unité d'Enseignement : APPAREIL CARDIO-VASCULAIRE**

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	- Tablette : 15 QRM	20 mn	20 mn	/10
- Histologie	- Tablette 6 QI de type QRM	10 mn	10 mn	/5
- Physiologie	- Tablette QI – 18 à 20 QRM	35 mn	35 mn	/20
- Sémiologie (incluant sémio et sémio radio)	- Tablette QI 45 QRM/QRU	45 mn	45 mn	/25
Total / 60				

**Examens du 2<sup>ème</sup> semestre (S4)**

Total sur : 300

**Unité d'Enseignement : ANGLAIS**

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anglais	- Papier : Examen écrit	1h30	1h30	/15
	- CC oral	10 min/étudiant	20 min/binôme	/15
Total / 30				

**Unité d'Enseignement : BASES MOLECULAIRES ET CELLULAIRES DES PATHOLOGIES**

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Biochimie	Tablette : 18 à 25 questions, comprenant 15 à 18 QRM et 1 à 3 DP	40 mn	40 mn	/30
Total / 30				

**Unité d'Enseignement : BASES MOLECULAIRES, CELLULAIRES ET TISSULAIRES DES TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX**

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Pharmacologie	- Tablette : 10 à 12 QRM sous forme de QI ou DP	15 mn	45mn	/8
	- Papier : cas clinique avec QR ou QDC	30 mn		/8
	- Oral	15 mn/étudiant	+ oral	/4
Total / 20				

**Unité d'Enseignement : SANTE SOCIETE HUMANITE**

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Santé société humanité	- Tablette QI : 30 QRM	40 mn	40 mn	/30
Total / 30				

**Unité d'Enseignement : TISSU SANGUIN ET SYSTEME IMMUNITAIRE, BASES GENERALES**

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Histologie	- Tablette 5 QRM	10 mn		/4
	- CC en ED			/2
- Immunologie	- Tablette 20 QRM	30 mn	55 mn	/14
- Hématologie	- Tablette 10 QRM	15 mn		/10
Total / 30				

**Unité d'Enseignement : GENETIQUE**



Disciplines	Examen	Durée	Durée globale	Notation
- Génétique Médicale	21 QCM (QRM ou QRU ou QROC) sous forme de QI et/ou de DP (2 à 3)  - Contrôle continu en <b>distanciel</b> (toute absence injustifiée vaut 0)	1h	1h	/21  /9
				Total / 30

**Unité d'Enseignement : APPAREIL DIGESTIF**

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	- Tablette : 20 QRM	30 mn	30 mn	/15
- Physiologie	- Papier – 1 à 4 QDC et 1 carte conceptuelle  Contrôle continu : 5 à 10 QCM avant chaque TD soit 10 à 20 QCM en tout. En fonction des conditions :  * soit sur SIDES (online, pas tablette) : QCM aléatoires et différents pour chaque étudiant * soit en présentiel	1h	1h	/10  /5
- Sémiologie	- Tablette 20 QRM	30 mn	45 mn	/20
- Histologie	- Tablette 8 QI de type QRM  - Contrôle continu en ED (toute absence vaut 0)	15 mn		/8  /2
				Total / 60

**Unité d'Enseignement : APPAREIL LOCOMOTEUR**

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	- Tablette : 20 QRM	30 mn	50 mn	/15
- Physiologie	- Tablette QI – 10 QRM	20 mn		/10
- Sémiologie	- Tablette QI – 10 QRM rhumatologie et 10 QRM orthopédie-traumatologie  - CC en ED	40 mn	50 min	/16  /4
- Sémiologie radiologique	- Tablette QI – 5 QRM	10 mn		/5
				Total / 50

**Unité d'Enseignement : REVETEMENT CUTANE**

Disciplines	Examen	Durée	Durée globale	Notation
- Revêtement cutané	- Tablette : 20 QRM pouvant comporter des images	45 mn	45 mn	/20
				Total / 20

#### **ARTICLE 4 : Unité d'Enseignement COMPETENCES CLINIQUES**

Disciplines	Nature de la formation	Durée	Evaluation	Notation
- Compétences cliniques				
Initiation à la relation médecin-patient	E-learning 2 ED de 2h30 chacun par étudiant	2 x 2h30	Validation présentiel et note pour le travail lors ED (semaine sécurité)	/4 (présence)  /8 (travail personnel)
	A travers le stage de maîtrise clinique		Ecrit de stage	/5
Examen clinique en simulation	1 ED de 2h par étudiant examen clinique cardio-respiratoire sur mannequin à l'ITSIMS	1 x 2h	Validation présentiel	/3 (présence)
Examen clinique en stage	Pendant le stage de maîtrise clinique	10-20 mn	Evaluation supervisée par grilles standardisées	/20
				Total / 40

Session 2 : Evaluation supervisée au chevet du patient

#### **ARTICLE 5 : LE STAGE D'INITIATION AUX SOINS**

Le stage d'initiation aux soins se déroule sur 2 semaines, avant la rentrée universitaire.

La présence au stage est obligatoire. Aucune absence ne sera tolérée, sauf pour raison médicale (sur justificatif déposé dans les meilleurs délais à la scolarité).

En cas de non validation, un stage de rattrapage aura lieu pendant les vacances de Noël.

#### **ARTICLE 6 : LE STAGE DE MAITRISE CLINIQUE**

Le stage de maîtrise clinique se déroule sur 3 semaines à temps plein.

La validation de la maîtrise clinique nécessite la validation :

- 1) du présentiel en stage : la présence au stage est obligatoire.
- 2) d'une évaluation de l'implication personnelle de l'étudiant (motivation et performances observées, validation par le responsable du stage).

Chaque semaine de stage donnera lieu à une notation sur 10 par l'encadrement. Une note inférieure à 5/10 dans l'implication à une période de stage conduit à effectuer un nouveau stage d'une semaine entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> session d'examen de fin d'année.

Si le stage n'est pas validé par le jury en 1<sup>ère</sup> session, l'étudiant devra se présenter en 2<sup>ème</sup> session. En cas d'absence(s) injustifiée(s), l'étudiant devra alors effectuer un nouveau stage. La durée du stage de rattrapage est laissée à l'appréciation souveraine du Jury. Elle est modulée en prenant en compte la raison de la non validation (nombre d'absences, investissement insuffisant, acquis insuffisant...) Elle ne peut excéder 3 semaines.

#### **ARTICLE 7 : LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS**

### Validation obligatoire

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM) ne sera délivré en fin de 3<sup>ème</sup> année qu'à partir du moment où l'étudiant aura validé 7 ECTS d'enseignements optionnels.

Il est demandé à l'étudiant de capitaliser un minimum de :

- **3 ECTS** au cours de la 2<sup>ème</sup> année (DFGSM2)
- **4 ECTS** au cours de la 3<sup>ème</sup> année (DFGSM3)

### Calcul des ECTS – Organisation

- Plus de **3 ECTS** validés en DFGSM2 donnent droit à une capitalisation du surplus pour le DFGSM3.
- 1 ECTS = 8 à 10 heures de cours
- Les enseignements optionnels ont lieu principalement les jeudis après-midi (ou les mercredis après-midi exceptionnellement pour certaines UE médicales)

### Liste des optionnels

- **EPS : 5 ECTS** : 1 examen en fin d'année et/ou contrôle continu, en fonction du support d'APSA. **(activité physique sportive et artistique) une seule activité choisie sur l'année.**
- **ANGLAIS : 4 ECTS** - Anglais de communication : préparation à la mobilité

Nature des épreuves	Durée	Notation
<u>CC 100%</u>		Total /20
- 1 oral (dialogue en interaction)	20mn/groupe	/10
- 1 écrit (lettre de motivation)	1h30	/10
<u>2<sup>ème</sup> session 100%</u>		Total /20
Lettre administrative	1h	
Entretien individuel	15 mn	

- **U.E. MEDICALE** Initiation à la pédagogie en santé pour les étudiants en médecine : **2 ECTS**

Nature des épreuves	Durée	Notation
<u>Contrôle continu</u> : (5 séances à 2 points) : L'étudiant formalise son projet d'enseignement à l'aide d'une carte conceptuelle. Le document crée lors de la première session est ensuite implémenté après session. Cette carte conceptuelle est donnée aux enseignants au plus tard 72 heures après chaque session.		/10
<u>Sommatif</u> : sous forme rédactionnelle. Durée de 2 heures en 2 parties : - Résolution d'un ou deux problèmes(s) pédagogique(s), noté sur (25 points) - Résumé individuel finalisé dans un format qui est indiqué le jour de l'examen (15 points)	2 heures	/40
Examen validé à 30/50 (soit 12/20). Pas de note éliminatoire		/50
Documents de travail et ordinateur avec connexion internet autorisés lors de l'examen		
<u>2<sup>ème</sup> session</u> La note de contrôle continu est conservée La partie sommative est passée dans les mêmes conditions		

Pas de frais d'inscription à payer

- **U.E. dans le cadre du Master 1 (parcours corps de santé) : 6 ECTS**
  - Le choix de ce type d'UE fait partie d'un projet global de validation d'un master 1 complet et doit rentrer dans une démarche active de l'étudiant.
  - Les étudiants doivent être conscients de la difficulté de cet enseignement et du risque encouru d'échec.
  - Frais d'inscription payants
- **TUTORAT : 3 ECTS** : La validation se fait sur dossier
- **TRAVAIL D'INTERET GENERAL : 1 à 3 ECTS** : La validation se fait sur dossier  
Téléthon, Hôpital sourire, Sidaction, membres de bureaux d'associations (ex : TECT 3 ECTS), actions humanitaires, E-respect, stage ASH (2 ects si stage entre 15j et 31j et 3 ects si stage >1 mois)...
- **ATELIER DE RAISONNEMENT CLINIQUE – TECT : 3 ECTS**

Disciplines	Natures des épreuves	Durée	Notation
"Atelier de Raisonnement Clinique - TECT -	7 CC de 10 QCM chacun	4h	9 points
	7 TD (note présentielle et participation)	12h	2 points
	<b>2 ECOS (Mi-UE et fin-UE)</b>	<b>2h</b>	<b>9 points</b>

Après 2 absences consécutives, l'étudiant est contacté afin de noter une justification ou une décision d'abandon. Le conseil pédagogique du TECT décidera de donner la possibilité ou non de participer aux rattrapages.  
Pour être validée, cette UE doit être choisie en DFGSM2 et être suivie en DFGSM 2 et 3.
- **UE Stage de recherche** pour les étudiants admis par une passerelle et ayant déjà acquis un M1 (2 mois maximum) : 2 ECTS

## **ARTICLE 8**

### **1°) ADMISSION A L'ISSUE DE LA 1<sup>ère</sup> SESSION DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE ET DU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE**

Pour être déclaré admis à la 1<sup>ère</sup> session des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres les étudiants doivent :

- Obtenir la moyenne à chaque unité d'enseignements thématiques et d'enseignements intégrés.\*
- Ne pas avoir obtenu 1 note éliminatoire à l'une des disciplines d'une unité d'enseignement (voir 2°)
- S'être présentés à l'ensemble des épreuves (toute absence vaut 0)
- Valider l'UE compétences cliniques et le stage de maîtrise clinique
- Valider le stage d'initiation aux soins

\*La compensation semestrielle s'applique :

La compensation en semestre permet la validation d'un semestre alors que toutes les unités d'enseignement de ce semestre n'ont pas été validées individuellement. Seules les unités d'enseignements thématiques et d'enseignements intégrés sont concernées.

Les règles de compensation sont les suivantes :

- La moyenne générale obtenue au semestre est supérieure ou égale à 10/20.
- La moyenne obtenue par unité d'enseignement n'est pas inférieure à 8/20.

### **2°) LES NOTES ELIMINATOIRES**

Elles s'appliquent aux épreuves écrites de chaque unité d'enseignement :

- des enseignements thématiques
- des enseignements intégrés

Elles correspondent à une note inférieure à 6 sur 20 par discipline pour les unités d'enseignement comportant plusieurs disciplines :

<b>Enseignements thématiques</b>	<b>Inférieure</b>
BASES MOLECULAIRES ET CELLULAIRES DES PATHOLOGIES – Semestre 3	- Biologie cellulaire S3 9/30 - Biophysique S3 6/20
TISSU SANGUIN ET SYSTEME IMMUNITAIRE	- Histologie 1.2/4 - Immunologie 4.2/14 - Hématologie 3/10
<b>Enseignements intégrés</b>	<b>Inférieure</b>
APPAREIL RESPIRATOIRE	- Anatomie 3/10 - Histologie 2.1/7 - Physiologie 4.5/15 - Sémiologie 4.5/15
APPAREIL CARDIO-VASCULAIRE	- Anatomie 3/10 - Histologie 1.5/5 - Physiologie 6/20 - Sémiologie 7.5/25
APPAREIL DIGESTIF	- Anatomie 4.5/15 - Histologie 2.4/8 - Physiologie 3/10 - Sémiologie 6/20
APPAREIL LOCOMOTEUR	- Anatomie 4.5/15 - Physiologie 3/10 - Sémiologie 6/20 - Sémiologie radiologique 1.5/5

### 3°) DEUXIEME SESSION

- Les étudiants qui ont obtenu, dans une des unités d'enseignements une note globale inférieure à la moyenne (non compensée par la moyenne générale semestrielle) ou une note éliminatoire (dans une ou plusieurs disciplines de ces unités d'enseignements) doivent obligatoirement se présenter à la 2<sup>ème</sup> session.
- Les étudiants conservent le bénéfice des disciplines dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne (note globale de la discipline).
- Les étudiants conservent le bénéfice des unités d'enseignements dans lesquels ils ont obtenu la moyenne.
- Toute absence à une épreuve vaut 0.
- Les modalités de l'examen sont les mêmes que celles de la 1<sup>ère</sup> session. Les notes de contrôle continu, ED et TP supérieures ou égales à la moyenne sont conservées pour la deuxième session.
- Les règles de compensation sont identiques à la 1<sup>ère</sup> session.

### 4°) ADMISSION EN 3<sup>ème</sup> ANNEE DU DFGSM ET CONDITIONS DE REDOUBLEMENT

#### a) Admission en 3<sup>ème</sup> année du DFGSM

Pour être déclarés admis en 3<sup>ème</sup> année DFGSM, les étudiants devront obligatoirement avoir validé :

- Toutes les unités d'enseignements
- L'UE compétences cliniques et le stage de maîtrise clinique
- Le stage d'initiation aux soins

L'étudiant a la possibilité de passer en DFGSM3 en conservant la dette d'une unité d'enseignements de DFGSM2 à acquérir l'année d'après.

#### b) Conditions de redoublement

L'étudiant qui redouble conserve le cas échéant :

- Le bénéfice des unités d'enseignement acquises
- Le stage d'initiation aux soins
- L'UE compétences cliniques et le stage de maîtrise clinique

## **ARTICLE 9 : PRISE EN CHARGE DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Les étudiants concernés doivent adresser leur demande à la Mission Handicap de l'Université, de préférence au moment de l'inscription ou au minimum un mois avant le début des examens du 1<sup>er</sup> semestre (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire). Ils doivent constituer un dossier médical auprès du médecin désigné par le Président de l'Université et agréé par la CDAPH31. Ce médecin émet alors un avis sur les aménagements d'études et d'examens. Le Président de l'Université décide de l'attribution des compensations proposées.

Toulouse, le 29/09/2020

Le Président de l'Université,

Jean-Marc BROTO

## MCC ORTHOPHONIE en cas de confinement

Pour toutes les années ajouter dans les modalités générales de contrôle la phrase en rouge

### 1. LES EXAMENS

#### 1. Modalités de contrôle

Les UE sont évaluées chaque semestre sous forme de contrôle continu et/ou d'examens terminaux et portent sur l'ensemble des enseignements CM et TD. Les épreuves écrites sont anonymes.

"En cas de confinement obligatoire, selon la situation sanitaire, les modalités générales seront adaptées comme suit :

- les conditions concernant les contrôles continus restent identiques pour les rendus d'écrits ou de travaux en devoir maison; les devoirs sur table pourront être réalisés à distance en temps limité via moodle, autre plateforme sécurisée ou par courriel.
- Tous les oraux, qu'ils soient en contrôle continu ou en contrôle terminal, pourront se dérouler en visio-conférence.
- Les épreuves écrites des examens terminaux seront adaptées comme spécifié dans le tableau général – ces épreuves ne seront pas anonymes
- Les validations sur présence restent effectives par une présence en visio-conférence aux enseignement concernés, caméra ouverte.

#### Tableau d'adaptation des MCC pour les UE par année et par semestre

##### **1A – Semestre 1**

**Idem à distance pour tous**

##### **1A – Semestre 2**

**Idem à distance pour tous sauf :**

UE	Exam prévu	Exam proposé situation COVID
9.1 santé pub	ET de 30mn	<b>20mn à distance</b>

##### **2A – Semestre 3**

**Idem à distance pour tous sauf :**

UE	Exam prévu	Exam proposé situation COVID
7.2 Statistique 1	ET	<b>DM à rendre pour le 11/01</b>
8.5 Langue 2	ET	<b>idem en visio</b>

##### **2A – Semestre 4**

**Idem à distance pour tous**





### 3A – Semestre 5

**Idem à distance pour tous sauf :**

UE	Exam prévu	Exam proposé situation COVID
2.3.4 Sémiologie et étiologie des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	ET1 par 1 à 2 QR ET2 par 1 à 2QR	5à30 QCM et 1à2QR à distance 1à4QR à distance

### 3A – Semestre 6

**Idem à distance pour tous**

### 4A – Semestre 7

**Idem à distance pour tous**

### 4A – Semestre 8

**Idem à distance pour tous sauf :**

UE	Exam prévu	Exam proposé situation COVID
5.1.4 RO Tble LO	ET	DM à rendre au plus tard le 11/01

### 5A

**Idem à distance pour tous et :**

UE	Exam prévu	Exam proposé situation COVID
CCC	écrit+oral	Idem en visio
Soutenances	écrit+oral	Idem en visio

AFGSU à voir avec l'Université

Toulouse, le 29/09/2020

Le Président de l'Université

Jean Marc BROTO



	MCC 2019			MCC 2020			MCC 2021 confinement		
	Nature	Durée	Note	Nature	Durée	Note	Nature	Durée	Note
Physique (3 modules: Biophysique-Acoustique-Electronique)	3 à 8 QR ou exercices	2 épreuves de 2 heures	Sur 180	3 à 8 QR ou exercices par épreuve	3 épreuves dont 1 de 2 h30 et 2 de 1h30	Sur 180	3 à 8 QR ou exercices par épreuve	3 épreuves dont 1 de 2 h30 et 2 de 1h30	Sur 180
Mathématiques - Informatique	3 à 8 QR ou exercices	2h	Sur 60	3 à 8 QR	2h30	Sur 60	3 à 8 QR	2h30	Sur 60
Audiologie	2 QR	2h	Sur 120	2 QR	2h30	Sur 120	2 QR	2h30	Sur 120
Audioprothèse	4 à 8 QR	2h	Sur 80	4 à 8 QR	2h30	Sur 80	4 à 8 QR	2h30	Sur 80
SHS	1 à 3 QR	1h	Sur 60	1 à 3 QR	1h30	Sur 60	1 à 3 QR	1h30	Sur 60

Modalités de contrôle continu (2019-2020)

Matière	Nature des épreuves	Note	MCC 2021 confinement	
			Nature des épreuves	Note
Informatique	CC/TP	Sur 20	CC sur DM	Sur 20
Physique	CC/TP (3 notes sur 20)	Sur 20	CC sur DM	Sur 20
Audioprothèse	CC/TP	Sur 20	CC sur DM	Sur 20

Audioprothèse



Modalités des épreuves

	MCC 2019			MCC 2020			MCC 2021 si confinement		
	Nature	Durée	Note	Nature	Durée	Note	Nature	Durée	Note
Physique (3 modules: Biophysique- Acoustique- Electronique)	3 à 8 QR ou exercices	2 épreuves de 2 heures	Sur 180	3 à 8 QR ou exercices par épreuve	3 épreuves dont 1 de 2 h30 et 2 de 1h30	Sur 180	3 à 8 QR ou exercices par épreuve	2 épreuves dont 1 de 2 h30 et 1 de 1h30	Sur 180
Linguistique - Phonétique	2 QR	1h	Sur 40	2 QR	1h30	Sur 40	2 QR	1h30	Sur 40
Audiologie	2 QR	1h	Sur 80	2 QR	1h30	Sur 80	2 QR	1h30	Sur 80
Audioprothèse	4 QR	2h	Sur 200	4 QR (sur article)	4h	Sur 200	4 QR (sur article)	4h	Sur 200
Prépa Mémoire	CC		Sur 20	CC		Sur 20	CC		Sur 20

Modalités de contrôle continu (2019-2020)

Matière	Nature des épreuves	Note	MCC 2021 confinement	
			Nature des épreuves	Note
Linguistique - Phonétique	CC/TP	Sur 20	CC sur DM	Sur 20
Physique	CC/TP (3 notes sur 20)	Sur 20	CC sur DM	Sur 20
Audioprothèse	CC/TP	Sur 20	CC sur DM	Sur 20



Modalités des épreuves

	MCC 2019			MCC 2020			MCC 2021 si confinement		
	Nature	Durée	Note	Nature	Durée	Note	Nature	Durée	Note
Audiologie	2 QR	1h	Sur 40	2 QR	1h30	Sur 60	2 QR	1h30	Sur 60
Audioprothèse	4 à 8 QR	2h	Sur 180	4 à 8 QR	2h30	Sur 200	4 à 8 QR	2h30	Sur 200
Physique	1 QR	30 min	Sur 30	1 QR	1h	Sur 30	1 QR	1h	Sur 30
Gestion et comptabilité	3 à 8 QR	30 min	Sur 50	3 à 8 QR	1h	Sur 50	3 à 8 QR	1h	Sur 50
SFHS	1 QR	1h	Sur 40	1 QR	1h30	Sur 40	1 QR	1h30	Sur 40
Préparation mémoire	CC		Sur 20	CC		Sur 20	CC		Sur 20
Epreuve orale de synthèse	Oral		Sur 80	Visio	15 minutes prep 15 minutes soutenance*	Sur 40	Visio	15 minutes prep 15 minutes soutenance*	Sur 40

\* Jury Oral: MM et F. Rembaud

Modalités de contrôle continu (2019-2020)

Matière	MCC 2021 confinement	
	Nature des épreuves	Note
Audiologie	CC sur DM	Sur 20
Physique	CC sur DM	Sur 20
Audioprothèse	CC sur DM	Sur 20

Toulouse, le 29/09/2020

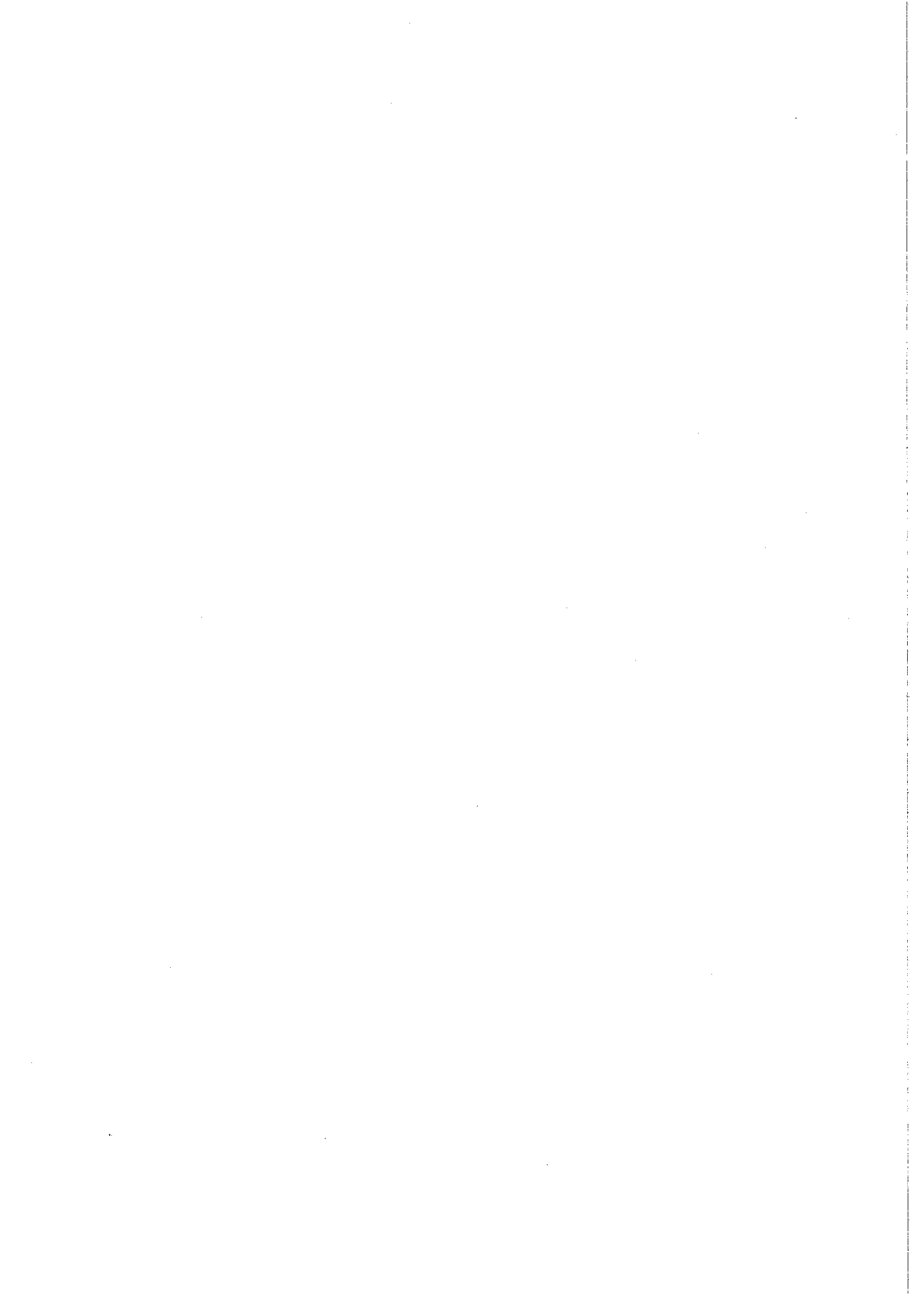
Le Président de l'Université

Jean Marc BROTO





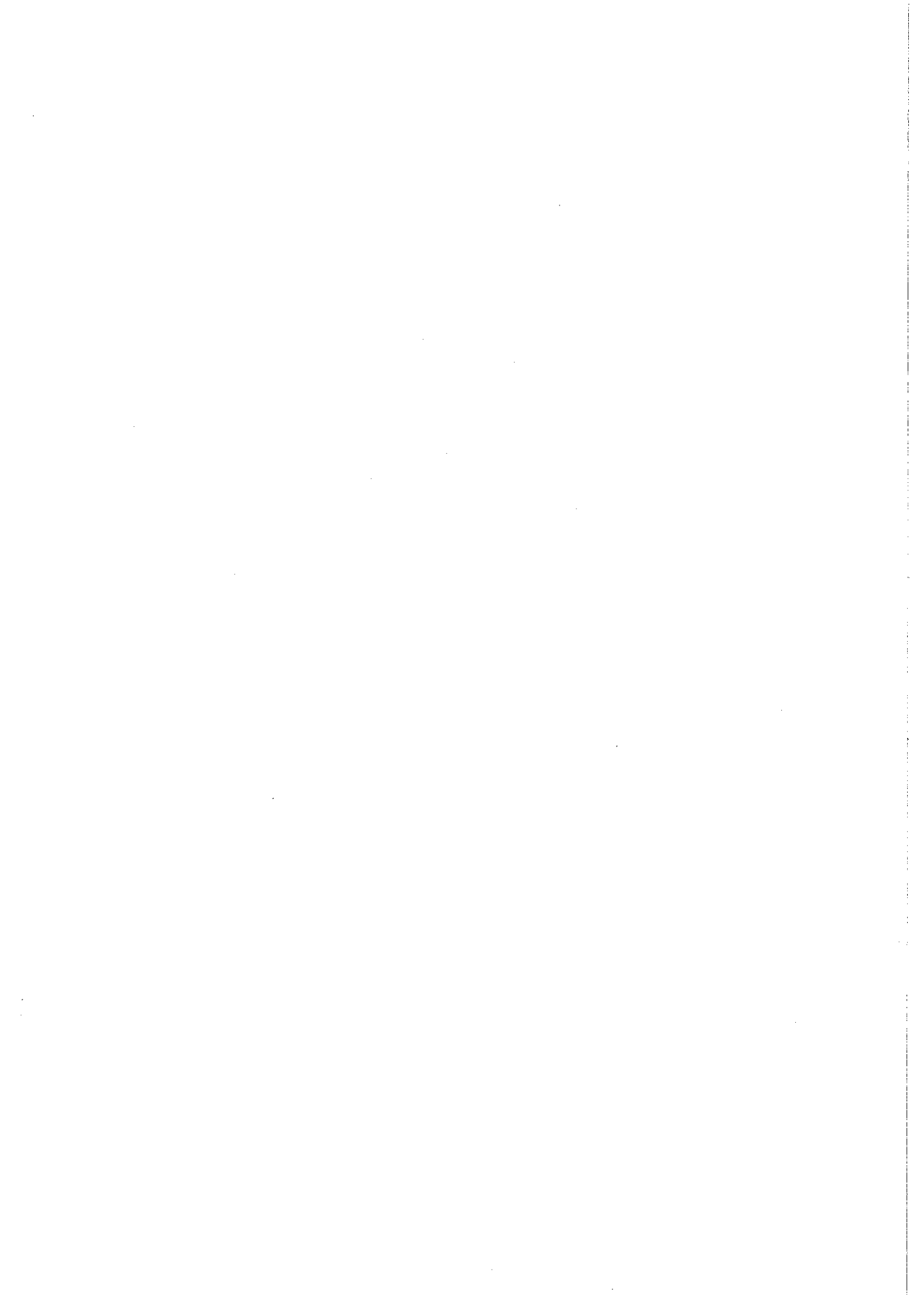




**SEMESTRE 2 - PSYCHOMOTRICITE 1°A (examens prévus du 31/05/21 au 4/06/21)**

UE/MODULES		Discipline	MCC présentiel		commentaires	Proposition MCC à distance	
Intitulé	Notation		épreuve	durée		épreuve	durée
MODULE 1	/16	PATHOLOGIE MEDICALE CHIRURGICALE ET PHARMACOLOGIE	1 QR et/ou 3 QROC et/ou 3 QDC et/ou 10 QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H
MODULE 2	/30	ANATOMIE NEURO ANATOMIE NEUROLOGIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H
MODULE 3	/30	PHYSIOLOGIE NEUROPHYSIOPATHOLOGIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H
MODULE 4	/30	PSYCHOLOGIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H
MODULE 5	/36	PSYCHIATRIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H
MODULE 6	/40	PSYCHOMOTRICITE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	2H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	2H
MODULE 7	/30 /20	EPREUVE PRATIQUE DE PSYCHOMOTRICITE RAPPORT DE STAGE	EPREUVE ORALE CC/RAPPORT ECRIT	10 MIN		Oral EN VISIO	10 MIN

contrôles continus inchangés		Notation
CC Pédagogie		/12
CC Anatomie-Neuro- Anatomie-Neurologie		/15
CC Physiologie		/15
CC Psychologie		/15
CC psychomotricite		/20



**SEMESTRE 3 - PSYCHOMOTRICITE 2°A (examens prévus du 11/01/21 au 15/01/21)**

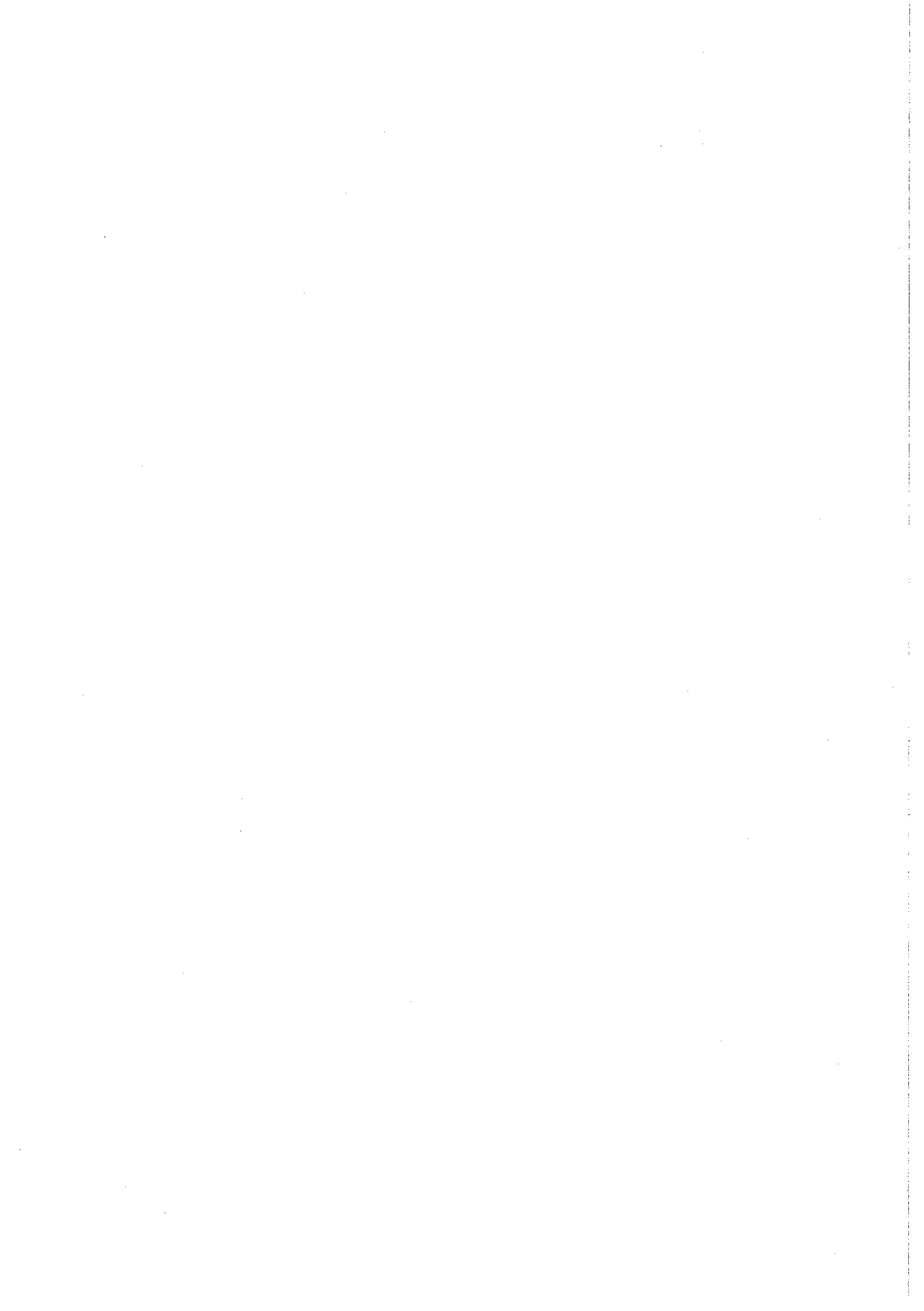
UE/MODULES		Discipline	MCC actuelles		commentaires	Proposition MCC à distance	
Intitulé	Notation		épreuve	durée		épreuve	durée
MODULE 1	/15	ANATOMIE PHYSIOLOGIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H
MODULE 2	/40	PEDIATRIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H
MODULE 3	/15	PSYCHOLOGIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H
MODULE 5	/16	PSYCHOMOTRICITE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	2H		1 à 5 QR et/ou 60 A 120 QCM	2H

contrôles continus inchangés		Notation
CC Anatomie-Physiologie		/15
CC Psychologie		/15
CC Psychomotricite		/32

**SEMESTRE 4 - PSYCHOMOTRICITE 2°A (examens prévus du 31/05/21 au 4/06/21)**

UE/MODULES		Discipline	MCC actuelles		commentaires	Proposition MCC à distance	
Intitulé	Notation		épreuve	durée		épreuve	durée
MODULE 1	/30	ANATOMIE PHYSIOLOGIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H
MODULE 3	/30	PSYCHOLOGIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H
MODULE 4	/40	PSYCHIATRIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H
MODULE 5	/16	PSYCHOMOTRICITE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	2H
	/16	TEST	Correction de test	1H		Correction de test	
MODULE 6	/40	ETUDE DE CAS	EPREUVE ORALE	20 MN		ORAL en visio	20 MN

contrôles continus inchangés		Notation
CC Anatomie-Physiologie		/15
CC Psychologie		/15
CC psychomotricite		/32
CC psychomotricite MODULE 7		/80



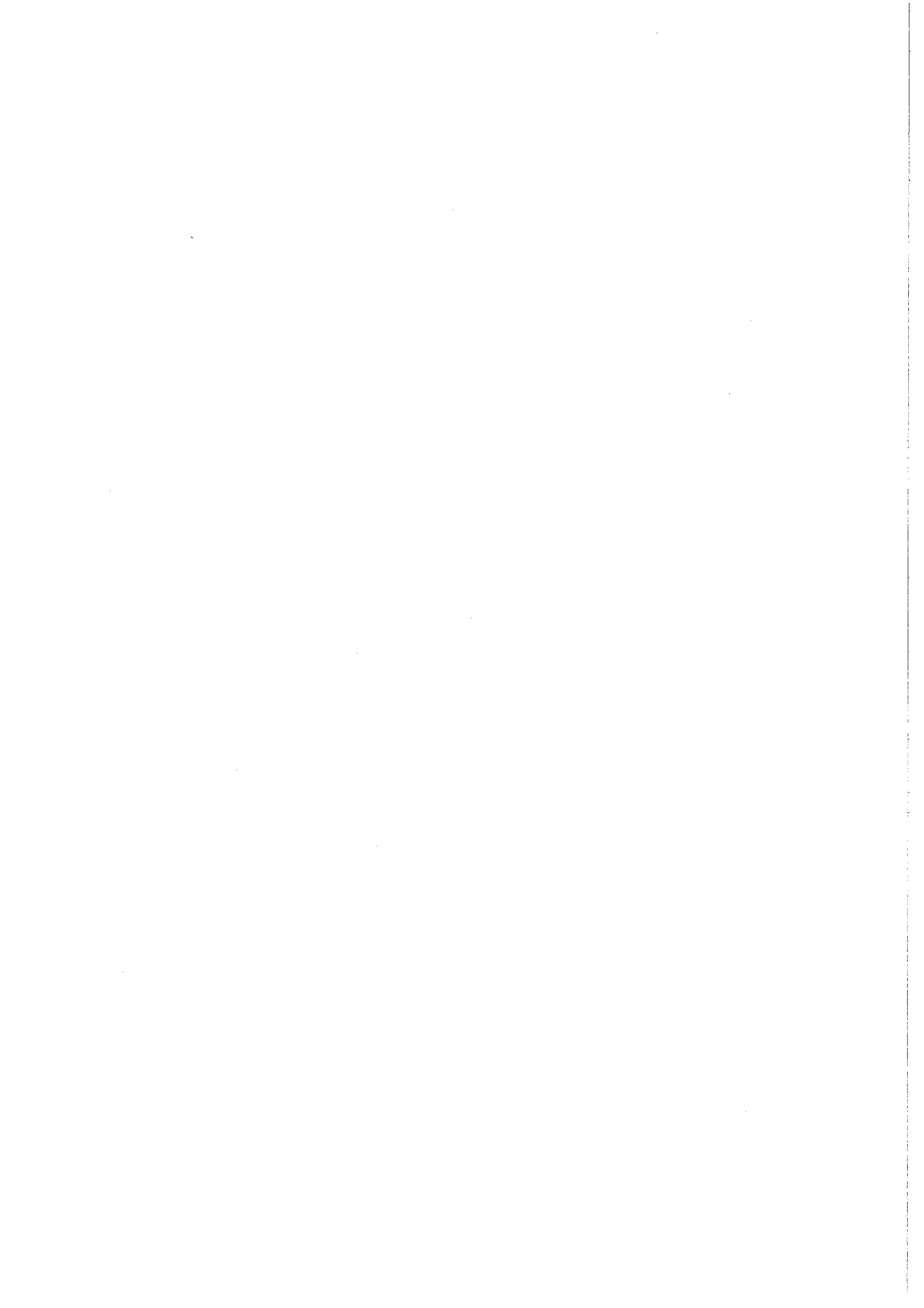
**EXAMEN TERMINAL - PSYCHOMOTRICITE 3°A (examens prévus du 12/04/21 au 16/04/21)**

UE/MODULES	Notation	Discipline	MCC actuelles		commentaires	Proposition MCC à distance		Notation
			épreuve	durée		épreuve	durée	
MODULE THEORIQUE	/10	ANATOMIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H	/10
	/20	LEGISLATION	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	1H		1 à 5 QR et/ou 30 A 60 QCM	1H	
	/40	PSYCHOLOGIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	2H		1 à 5 QR et/ou 60 A 120 QCM	2H	
	/40	PSYCHIATRIE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	2H		1 à 5 QR et/ou 60 A 120 QCM	2H	
	/30	PSYCHOMOTRICITE	1 à 5 QR et/ou QRC et/ou QCM	2H		1 à 5 QR et/ou 60 A 120 QCM	2H	/30
MODULE T	/80	MODULE THEORICO-CLINIQUE	QR	4H		3 à 15 QR et/ou QCM	2H	
MODULE PRATIQUE DE PSYCHOMOTRICITE	/50	MODULE PRATIQUE DE PSYCHOMOTRICITE	ORAL	20 MIN		ORAL EN VISIO	20 MIN	/30
contrôles continus inchangés								
CC Anatomie								
CC psychomotricite								
CC psychomotricite TD prise en charge du Nourrisson								

Toulouse, le 29/09/2020

Le Président de l'Université

Jean Marc BROTO





Unités d'Enseignement Master 2 CPS	Responsables	1ère session	2ème session	ECTS	Descriptif contrôle partiel
RICPS1AM Compréhension des maladies chroniques et mise en œuvre du projet de soin	Fati Nourhashemi	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	3 ECTS	
RICPS1BM Evaluation et élaboration du parcours de soins et mise en œuvre	Marie-Eve Rougé-Bugat	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	5 ECTS	
RICPS1CM Coordination des professionnels dans le parcours de soins de la personne accompagnée	Matté Ané	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	4 ECTS	
RICPS1DM Application du droit, de l'éthique, de la déontologie et de la responsabilité au champ de la coordination	Daniel Rougé	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	3 ECTS	
RICPS1EM Utilisation des TIC au service de la coordination : système d'information et e-santé	Hélène Hansaire	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	3 ECTS	
RICPS1FM Anglais	Corinne Bonnet	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	2 ECTS	
UE à choix parmi les UE obligatoires du M2 GISS				6 ECTS	
UE à choix parmi les UE obligatoires du M2 GISS				3 ECTS	
RICPS1GM Travail pluridisciplinaire et de réseau	Danielle Béziat	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	1 ECTS	
RICPS2AM Mémoire professionnel de 4 mois temps plein ou 6 mois mi-temps	Fati Nourhashemi	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	30 ECTS	Contrôle partiel : lecture critique d'article, présentation à l'oral avec diaporama

Comparative Pargan  
Cda étape fonction RICPSE  
Libelle fonction =  
M2 Coordinateur de  
Prestations de soins



Contrôle Continu Classique (CCC)									
1ère session					2ème session				
Nature	Evaluation (le nombre doit être >ou= à 2)		report de note		Nature	Evaluation (le nombre doit être >ou= à 2)		report de note	
	en séance ordinaire (différents sujets pour des groupes différents)	en condition d'examen (1 même sujet pour tous aux mêmes créneaux)	oui (seuil > à 10) ou préciser si différent	non		en séance ordinaire (différents sujets pour des groupes différents)	en condition d'examen (1 même sujet pour tous aux mêmes créneaux)	oui (seuil > à 10) ou préciser si différent	non
écrit									
oral									
devoir maison									
écrit ou oral									
gcm									
autre : préciser									

Contrôle Continu Travaux Pratiques (CTP)									
1ère session					2ème session				
Nature	Evaluation (le nombre doit être >ou= à 1)		Prise en compte de l'assiduité		Nature	Evaluation (le nombre doit être >ou= à 1)		Prise en compte de l'assiduité	
	en séance ordinaire (différents sujets pour des groupes différents)	en condition d'examen (1 même sujet pour tous aux mêmes créneaux)	préciser si la présence à l'épreuve donne des points bonus	l'assiduité		en séance ordinaire (différents sujets pour des groupes différents)	en condition d'examen (1 même sujet pour tous aux mêmes créneaux)	préciser si la présence à l'épreuve donne des points bonus	l'assiduité
écrit									
oral									
devoir maison									
compte-rendu de TP									
autre : préciser									

Contrôle Partiel (CP) ne peut exister que s'il existe un Contrôle Terminal (CT)				
1ère session		2ème session		
Nature	Evaluation (1 seule)	Nature	Evaluation (1 seule)	
	en condition d'examen (1 même sujet pour tous aux mêmes créneaux)		en condition d'examen (1 même sujet pour tous aux mêmes créneaux)	pondération au sein de l'UE (%)
écrit				
oral				

Contrôle Terminal (CT)				
1ère session		2ème session		
Nature	Evaluation (1 seule)	Nature	Evaluation (1 seule)	
	en condition d'examen (1 même sujet pour tous aux mêmes créneaux)		en condition d'examen (1 même sujet pour tous aux mêmes créneaux)	pondération au sein de l'UE (%)
écrit	1	écrit	1	100



oral		1	50	oral				
------	--	---	----	------	--	--	--	--



Codes Apogée	Unités d'Enseignement MENTION BIOLOGIE SANTE parcours dérogatoire	Responsables	CM	TD	TP	1ère session	2ème session	ECTS	Descriptif
PMBS78AM	MEDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION	M. Jean PARINAUD	54H	6H		Contrôle terminal écrit : CT1 75% Contrôle terminal oral : CT2 25%	Contrôle terminal écrit : CT1 75% Contrôle terminal oral : CT2 25%	6 ECTS	<p>ECrit : 3 questions de 30mn (chacune notée sur 20) Mémoire noté sur 10 (synthèse de 3 articles sur un même sujet) Oral (présentation du mémoire) : noté sur 10</p> <p>Le contrôle terminal écrit est un contrôle avec report de note (CR). Il s'agit d'une série de questions autour d'un article scientifique généralement en anglais. Il n'y a pas de session de rattrapage pour cette épreuve et 100% de la note est reportée. Tous les documents sont autorisés en dehors des connexions internet. Le contrôle continu écrit TD/TP consiste en la rédaction d'un mémoire encadré par un enseignant sur un sujet déterminé en début d'année allant d'une synthèse bibliographique jusqu'à un travail de dissection. Toutes les séances de dissection sont encadrées. La note est définie sur la qualité du mémoire (50%) et l'investissement en cours d'année selon l'encadrant (50%). Le contrôle terminal oral consiste en la présentation orale de ce mémoire.</p>
PMBS78BM	APPROCHE ANATOMIQUE ET RADIOLOGIE DU CORPS HUMAIN	M. Frédéric LAUWERS	40H	10H	10H	Contrôle continu écrit TD/TP 40% Contrôle terminal écrit 40% Contrôle terminal oral 20%	Contrôle continu écrit TD/TP 40% Contrôle terminal oral 20%	6 ECTS	<p>ECrit : 3 questions de 30mn (chacune notée sur 20) Mémoire noté sur 10 (synthèse de 3 articles sur un même sujet) Oral (présentation du mémoire) : noté sur 10</p> <p>Le contrôle terminal écrit est un contrôle avec report de note (CR). Il s'agit d'une série de questions autour d'un article scientifique généralement en anglais. Il n'y a pas de session de rattrapage pour cette épreuve et 100% de la note est reportée. Tous les documents sont autorisés en dehors des connexions internet. Le contrôle continu écrit TD/TP consiste en la rédaction d'un mémoire encadré par un enseignant sur un sujet déterminé en début d'année allant d'une synthèse bibliographique jusqu'à un travail de dissection. Toutes les séances de dissection sont encadrées. La note est définie sur la qualité du mémoire (50%) et l'investissement en cours d'année selon l'encadrant (50%). Le contrôle terminal oral consiste en la présentation orale de ce mémoire.</p>
PMBS78CM	BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE MOLECULAIRES DE LA CELLULE	M. Bernard. PAYRASTRE	30H	30H		Contrôle terminal écrit 50% (RS) Contrôle terminal oral 50%	Contrôle terminal écrit 50% Contrôle terminal oral 50%	6 ECTS	<p>ECrit : 3 questions de 30mn (chacune notée sur 20) Mémoire noté sur 10 (synthèse de 3 articles sur un même sujet) Oral (présentation du mémoire) : noté sur 10</p> <p>Le contrôle terminal écrit est un contrôle avec report de note (CR). Il s'agit d'une série de questions autour d'un article scientifique généralement en anglais. Il n'y a pas de session de rattrapage pour cette épreuve et 100% de la note est reportée. Tous les documents sont autorisés en dehors des connexions internet. Le contrôle continu écrit TD/TP consiste en la rédaction d'un mémoire encadré par un enseignant sur un sujet déterminé en début d'année allant d'une synthèse bibliographique jusqu'à un travail de dissection. Toutes les séances de dissection sont encadrées. La note est définie sur la qualité du mémoire (50%) et l'investissement en cours d'année selon l'encadrant (50%). Le contrôle terminal oral consiste en la présentation orale de ce mémoire.</p>
HM8M1M1M	BIOCHIMIE DES DYSREGULATIONS METABOLIQUES	Mme Sophie SIXOU Mme Frédérique SAVAGNER	40H	20H		Contrôle continu oral 10% Contrôle terminal écrit 50% Contrôle terminal oral 40%	Contrôle continu oral 10% Contrôle terminal écrit 50% Contrôle terminal oral 40%	6 ECTS	<p>ECrit : 3 questions de 30mn (chacune notée sur 20) Mémoire noté sur 10 (synthèse de 3 articles sur un même sujet) Oral (présentation du mémoire) : noté sur 10</p> <p>Le contrôle terminal écrit est un contrôle avec report de note (CR). Il s'agit d'une série de questions autour d'un article scientifique généralement en anglais. Il n'y a pas de session de rattrapage pour cette épreuve et 100% de la note est reportée. Tous les documents sont autorisés en dehors des connexions internet. Le contrôle continu écrit TD/TP consiste en la rédaction d'un mémoire encadré par un enseignant sur un sujet déterminé en début d'année allant d'une synthèse bibliographique jusqu'à un travail de dissection. Toutes les séances de dissection sont encadrées. La note est définie sur la qualité du mémoire (50%) et l'investissement en cours d'année selon l'encadrant (50%). Le contrôle terminal oral consiste en la présentation orale de ce mémoire.</p>
HM8M3M3M	DIFFERENCIATION ET ONCOGENESE	M. Gilles FAVRE M. Jean-Pierre DELORD	50H	25H		Contrôle terminal écrit 50% Contrôle terminal oral 50%	Contrôle terminal écrit 50% Contrôle terminal oral 50%	6 ECTS	<p>ECrit : 3 questions de 30mn (chacune notée sur 20) Mémoire noté sur 10 (synthèse de 3 articles sur un même sujet) Oral (présentation du mémoire) : noté sur 10</p> <p>Le contrôle terminal écrit est un contrôle avec report de note (CR). Il s'agit d'une série de questions autour d'un article scientifique généralement en anglais. Il n'y a pas de session de rattrapage pour cette épreuve et 100% de la note est reportée. Tous les documents sont autorisés en dehors des connexions internet. Le contrôle continu écrit TD/TP consiste en la rédaction d'un mémoire encadré par un enseignant sur un sujet déterminé en début d'année allant d'une synthèse bibliographique jusqu'à un travail de dissection. Toutes les séances de dissection sont encadrées. La note est définie sur la qualité du mémoire (50%) et l'investissement en cours d'année selon l'encadrant (50%). Le contrôle terminal oral consiste en la présentation orale de ce mémoire.</p>





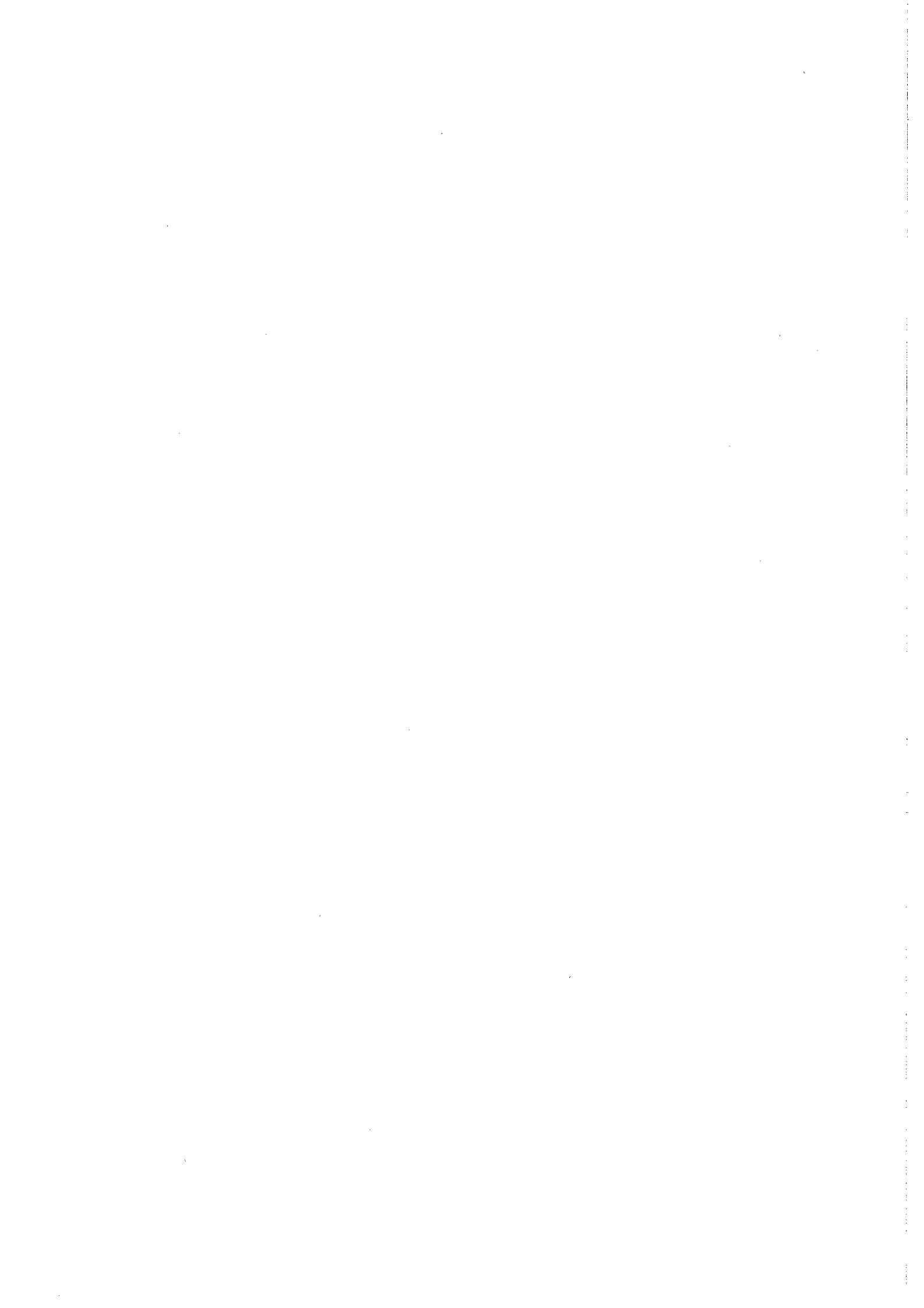
RMBST8EM	Physiopathologie du système immunitaire et immuno-intervention	M. Emmanuel TREINER	50H	12H	9H	45% Contrôle terminal écrit 45% Contrôle terminal oral 10% Note pré-séminaire	45% Contrôle terminal écrit 45% Contrôle terminal oral 10% Note pré-séminaire	6 ECTS	Examen écrit : exercices basés sur des extraits d'une publication scientifique. Les étudiants ont accès à leurs notes et documents. Examen oral : présentation (15 mns + 10 mns de questions) d'un article scientifique travaillé en tutorat avec un enseignant, sous forme d'ED. L'étudiant conserve pour la 2ème session la note de présentation orale si celle-ci est supérieure ou égale à 10/20. Note pré-séminaire : 10%
RMB8MM1M	UE non ouverte en 2019/2020 METHODOLOGIE EN ANATOMIE PATHOLOGIE ET EN HISTOLOGIE APPLICATIONS AUX MODELES ANIMAUX	Mme Emmanuelle URO-COSTE Mme Monique COURTADE- SAIDI	26H	24H	4H	40% Contrôle continu oral 10% Note pré-séminaire 50% Contrôle terminal écrit	40% Contrôle continu oral 10% Note pré-séminaire 50% Contrôle terminal écrit	6 ECTS	1ère et 2ème session : Analyse d'article avec présentation orale (40%), Contrôle terminal écrit (50%). Note pré-séminaire (10%). L'étudiant conserve pour la 2ème session le bénéfice de la note de la présentation orale si celle-ci est supérieure ou égale à 10/20
PMBST7AM	LE MEDICAMENT : INTRODUCTION A LA PHARMACOLOGIE MOLECULAIRE	Mme Christine BREFEL- COURBON	33H	11H		100% Contrôle terminal écrit	100% Contrôle terminal écrit	6 ECTS	Contrôle terminal écrit d'une durée de 3h comprenant 3 questions correspondant à chacun des 3 modules d'enseignement.
HMBST8CM	MISE EN FORME ET BIODISPONIBILITE DES MEDICAMENTS	Mme Peggy GANDIA Mme Sophie CAZALBOU	30H	40H		25% Contrôle continu oral 75% Contrôle terminal écrit	25% (RS) Contrôle continu oral 75% Contrôle terminal écrit	6 ECTS	cc: question de Galénique->note maintenue pour la seconde session CT: question de Galénique ( question de cours+ exercice) + pharmacocinétique (question de cours+ article tronqué)
RMBST7AM	MECANISME ET MODELSATIONS EN PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINE	M. Ivan TACK	24H	22H	9H	25% contrôle continu pré-séminaire 50% contrôle terminal écrit 25% contrôle terminal oral	25% contrôle continu pré-séminaire 50% contrôle terminal écrit 25% contrôle terminal oral	6 ECTS	Contrôle terminal : écrit 50% (40) 2 questions - 2h ; oral 25% (20) analyse d'une figure tirée d'un article - 5 mn présentation / 10 mn questions du jury ; contrôle continu pré-séminaire : 25% (20) - 2 pt par absence. Note éliminatoire <10/40 à l'écrit et <5/20 à l'oral. Report des notes > à la moyenne pour la session de rattrapage. Les enseignements dirigés sont réalisés sous forme d'apprentissage par résolution de problèmes avec travail de groupe et présentation orale des résultats par les étudiants.
HMBST8FM	PHYSIOPATHOLOGIE DES INFECTIONS	M. Christophe PASQUIER	48H	12H		20% Contrôle continu Oral 80% (4x20) Contrôle terminal écrit	20% Contrôle continu Oral 80% (4x20) Contrôle terminal écrit	6 ECTS	Oral : présentation d'un poster et réponses aux questions 20mn, Ecrit : 4 questions de 2h
PMB5T8FM	TRACEURS EXPLORATIONS FONCTIONNELLES ET METABOLIQUES	M. Pierre PAYOUX	37H	20H		50% Contrôle terminal écrit 25% Contrôle terminal oral 25% Contrôle terminal oral	50% Contrôle terminal écrit 25% Contrôle terminal oral 25% Contrôle terminal oral	6 ECTS	Contrôle terminal : écrit 50 % (20), mémoire TP 25 % (10), oral obligatoire 25 % (10)
	ANTHROPOBIOLOGIE ET ECOLOGIE HUMAINE	M. José BRAGA	32H	8H	8H	20% oral 60% contrôle terminal écrit	20% oral (RS) 60% contrôle terminal écrit/60	6 ECTS	Ecrit : Une question de cours (1 heure) et un commentaire d'article (1 heure). TP (Lecture critique d'article). Oral (Présentation d'une bibliographie)



Codes Apogée	Unités d'Enseignement	Responsables	CM	TD	TP	1ère session	2ème session	ECT S	Descriptif
RMBS7BM	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT MENTION BIOLOGIE SANTE parcours dérogatoire	M. Norbert TELMON M. Frédéric SAVALL	27h	8h	8h	CCTP oral 30% CT écrit 70%	CCTP oral 30% CT écrit 70%	6 ECTS	CCTP oral en séance ordinaire, report de note seuil=0, présentation de bibliographie par binôme (sujets différents pour groupes différents), 20mn (10mn présentation, 10mn de questions/réponses) CT écrit, en condition d'examen, 1h30, 3 à 5 QDC, 3 à 5 QRM
RMBS7BM	L'EVOLUTION ET SES MECANISMES : L'HOMME	M. Eric CRUBEZY M. Norbert TELMON	40h	40h	20h	Contrôle continu TP 20% Contrôle continu TD 20% Contrôle terminal écrit 60%	Contrôle continu TP 20% Contrôle continu TD 20% Contrôle terminal écrit 60%	6 ECTS	Une question de cours en 90 mn. Un commentaire d'article en 90 mn. Une étude de fossile (moulage) en 30 mn
PMBS7BM	UE non ouverte en 2020/2021 PALEOPATHOLOGIE, EVOLUTION DES MALADIES ET MEDECINE EVOLUTIVE	M. Norbert TELMON M. Henri DABERNAT	48h	8h	8h	CCTP écrit 20% CCTP oral 20% Contrôle terminal écrit 60%	CCTP (RS) CCTP oral (RS) Contrôle terminal écrit 60%	6 ECTS	CCTP écrit : 2 QDC, en condition d'examen, report seuil=0 CCTP oral : présentation d'article, en 1 séance ordinaire, durée 20m (10mn présentation, 10mn questions/réponses), report seuil=0 CT écrit : 6 à 10 QDC et QRM, 1h30, en condition d'examen
PMBS7BM	GENETIQUE HUMAINE ET COMPAREE	Mme Julie PLAISANCIE	50h	12h	9h	Contrôle continu obligatoire : 1 Ecrit /30 Contrôle terminal: Ecrit/ 70	Contrôle continu écrit report de la note /30 Contrôle terminal écrit/70	6 ECTS	
PMBS7BM	METHODES ET MODELES EN NEUROSCIENCES	M. Jérémie PARIENTE Mme Alexandra SEVERAC CAUQUIL	48h	12h	Ter r/2 j	Contrôle continu écrit 25% Contrôle continu oral 25% Contrôle terminal écrit 50%	Ecrit (RS) 25% Oral (RS) 25% Contrôle Terminal Ecrit 50%(RS)	6 ECTS	Contrôle continu classique 50% de la note d'UE : rédaction d'1 mémoire de 6 pages, par binôme (25% de la note d'UE) ; présentation orale du mémoire 20mn par binômes (25% de la note d'UE) ; report de la note du CCC pour la session 2. Contrôle terminal (50% de la note d'UE) : durée 2h, écrit, 2 sujets parmi les 4 proposés, même modalités pour la session 2. En TD, les étudiants présenteront oralement la résolution d'une question sur laquelle ils auront travaillé par binôme au moyen de recherches bibliographiques et études de cas.
PMBS7BM	APPROCHE PHYSIOPATHOLOGIQUE DES MALADIES DU METABOLISME	M. Thierry LEVADE	24h	30h	30h	Contrôle terminal écrit 60% (RS) Contrôle terminal oral 40%	Contrôle terminal écrit 60% (RS) Contrôle terminal oral 40%	6 ECTS	écrit 3h (2 à 3 problèmes basés sur l'analyse de résultats expérimentaux tirés de la littérature) ; oral (devant un jury) préparation 15 min, puis exposé et questions 15 min. Uniquement lors de la préparation de l'oral (pas à l'écrit), les étudiants peuvent disposer de tous leurs documents écrits (pas de supports informatiques), y compris dictionnaire d'anglais. 1ère session et 2ème session : l'admissibilité à l'oral requiert 1 note de 30/60 à l'écrit. L'admission nécessite d'avoir 20/40 à l'oral.
PMBS7BM	INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET SANTE DIGESTIVE	M. Eric OSWALD M. Emmanuel MAS	40h	20h	20h	Contrôle continu écrit 30% Contrôle terminal écrit 70%	Contrôle continu écrit 30% Contrôle terminal écrit 70%	6 ECTS	Un examen de contrôle continu de 2h, reportable sans seuil, sera prévu en milieu de semestre, la note de CC étant automatiquement reportée en cas de passage en session 2. Le contrôle terminal est d'une durée de 2h.



HMBST8EM	LES BIOMATERIAUX : MATERIAUX POUR LA SANTE	Mme Sophie CAZALBOU	45	45	Contrôle continu oral 25% Contrôle terminal Ecrit 75%	Contrôle continu oral 25% (rs) Contrôle terminal Ecrit 75%	6 ECTS	Oral - présentation sous forme de séminaires sur une thématique donnée d'une vingtaine de minutes par groupe d'étudiants suivi 10-15 minutes de questions; Ecrit -épreuve de 2h
HMBST8FM	BIOTECHNOLOGIES ET INGENIERIE BIOMEDICALE	Mme Bettina COUDERC Mme LAJOIE MAZENC	40	40	Contrôle continu écrit 20% Contrôle terminal écrit 60% oral 20%	Contrôle continu écrit 20% Contrôle terminal écrit 60% oral 20%	6 ECTS	Contrôle continu (présentation orale, 20%), contrôle terminal Ecrit 60%, Oral de rattrapage (=>obligatoire si note à l'écrit <10 sinon obligatoire) 20% Préparation par groupe de 2 étudiants d'une présentation synthétique PowerPoint de 10 mn sur une technique originale de biotechnologies ou un sujet d'actualité en biotechnologie. Présentation à l'oral de contrôle continu et réponses à des questions sur le sujet. 15mn noté/20. Le sujet de ce rapport sera choisi par le groupe d'étudiant en accord avec un « tuteur » de l'équipe pédagogique. Le contrôle écrit terminal se fait avec des documents sur trois sujets de réflexion (publication tronquée et questions de synthèse), 3 heures, 3 questions noté/20. Si note > ou égale à 10 au CT alors coefficient de 4 à cette note et coefficient de 1 à la note de CP pour calcul de la note finale sur 100 qui est reporté sur 20. Si note < à 10 au CT alors soit passer un oral dit de rattrapage de 15 mn noté sur 20, soit recalé directement. L'oral se fait sans document sur 1 question tirée au sort et devant jury de 2 à 3 personnes. Si passe l'oral attribution d'1 coefficient de 3 à la note de CT, un coefficient de 1 à la note de CP et un coefficient de 1 à la note de l'oral pour calcul de la note finale sur 100 qui est reporté sur 20 : admission à 10/20. Pour la deuxième session report uniquement de la note de CP. Ecrit et éventuellement.
RMBSTA3I	UE STAGE DE RECHERCHE RMBSTABM RMBSTADM RMBSTACM RMBSTAEM	Mme Isabelle BERRY	1	1 SEUL STAGE DE 1 à 2 MOIS MAXIMUM	SOUTENANCE DU MÉMOIRE Oral/20	SOUTENANCE DU MÉMOIRE Oral/20	6 ECTS	Assister à trois soirées d'enseignement obligatoire Rédiger un rapport de stage (mémoire) présentant son travail de recherche Soutenir oralement ce travail devant un jury formé de deux enseignants (15mn powerpoint, 15mn questions) Obtenir au moins la note de 10 / 20 lors de la soutenance (note prenant en compte la présentation orale et le rapport de stage).



Codes Apogée	Unités d'Enseignement MENTION BIOTECHNOLOGIES parcours dérogatoire	Responsables	CM	TD	TP	1ère session	2ème session	ECTS	Descriptif
HMBS18GM	CONCEPTION ET STRUCTURES DES MOLECULES A INTERET THERAPEUTIQUE	Mme Vania BERNARDES-GENISSON	47h	20h		Contrôle continu classique 20% Contrôle terminal écrit 60% oral 20%	Contrôle continu 20% (report de note) Contrôle terminal écrit 60% oral 20%	6 ECTS	Contrôle continu classique 20% (oral en séance + rapport écrit), cette note est reportée automatiquement en cas de passage en 2ème session. Contrôle terminal 80% : examen écrit de 2h 60% et contrôle terminal oral 20%
HMBS18HM	METHODES D'ANALYSE ET CONTRÔLE DE QUALITE DES PRODUITS DE SANTE	M. Jean Pierre SOUCHARD	45h	15h		Contrôle terminal écrit 60% oral 40%	Contrôle terminal écrit 60% oral 40%	6 ECTS	Ne passent les oraux que les étudiants qui n'ont pas eu la moyenne à l'écrit.
RMBS1A31	UE STAGE DE RECHERCHE RMBSTABM RMBSTADM RMBSTACM RMBSTAEM	Mme Isabelle BERRY	1 SEUL STAGE DE 1 à 2 MOIS MAXIMUM			SOUTENANCE DU MÉMOIRE Oral/20	SOUTENANCE DU MÉMOIRE Oral/20	8 ECTS	Assister à trois soirées d'enseignement obligatoire Rédiger un rapport de stage (mémoire) présentant son travail de recherche Soutenir oralement ce travail devant un jury formé de deux enseignants (15mn powerpoint, 15mn questions) Obtenir au moins la note de 10 / 20 lors de la soutenance (note prenant en compte la présentation orale et le rapport de stage).
	Unités d'Enseignement MENTION SANTE PUBLIQUE parcours dérogatoire	Responsables	CM	TD	TP	1ère session	2ème session	ECTS	Descriptif
PMSPU7CM	BIOSTATISTIQUE ET MODELISATION	Mme Vanina BONGARD	20h	25h		Contrôle partiel 20% Contrôle terminal 80%	Report de la note de contrôle partiel (20%) + contrôle terminal 80% (si ABJ au contrôle partiel, contrôle terminal = 100%)	6 ECTS	Contrôle partiel : 1h, exercices sur le logiciel STATA Contrôle terminal (2h, écrit sur table, documents de cours autorisés) : exercices
PMSPU8CM	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE CLINIQUE ET EPIDEMIOLOGIQUE	Mme Vanina BONGARD Mme Maryse LAPEYRE MESTRE	20h	25h		Contrôle partiel 20% Contrôle terminal 80%	Report de la note de contrôle partiel (20%) + contrôle terminal 80% (si ABJ au contrôle partiel, contrôle terminal = 100%)	6 ECTS	Contrôle partiel : lecture critique d'article, présentation à l'oral avec diaporama Contrôle terminal (2h30, écrit sur table, documents de cours autorisés) : exercices et analyses d'articles scientifiques (50% de la note recherche clinique, 50% épidémiologie)
PMSPU7FM	MANAGEMENT STRATEGIQUE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE	Mme Beatrice VINCENT	20h	25h		Contrôle partiel 20% Contrôle terminal 80%	Report de la note de contrôle partiel (20%) + contrôle terminal 80% (si ABJ au contrôle partiel, contrôle terminal = 100%)	6 ECTS	Contrôle partiel : exposés Contrôle terminal (2 h, écrit sur table) : question rédactionnelle
PMSPU8AM	PRATIQUES MANAGERIALES ET GESTION SOCIALE	Mme Anne-Laure GATTIGNON	20h	25h		Contrôle partiel 40% Contrôle terminal 60%	Report de la note de contrôle partiel (40%) + contrôle terminal 60% (si ABJ au contrôle partiel, contrôle terminal = 100%)	6 ECTS	Contrôle partiel : exposés Contrôle terminal (2 h, écrit sur table) : question rédactionnelle
PMSPU8FM	GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE APPLIQUEE A LA SANTE	Mme Beatrice VINCENT	20h	25h		Contrôle terminal 100%	contrôle terminal 100%	6 ECTS	Contrôle terminal (2 h, écrit sur table) : étude de cas
PMSPU7GM	SCIENCES SOCIALES DE LA SANTE	Mme Anita MEIDANI	20h	25h		Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	6 ECTS	Exposé oral d'un projet de recherche à élaborer en groupe + rapport écrit
PMSPU7EM	ETHIQUE DROIT ET DEONTOLOGIE MEDICALE	M. Norbert TELMON	30h	10h		Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	6 ECTS	contrôle terminal (1h30, écrit sur table) : question rédactionnelle de cours





PMSPU7DM	SANTE TRAVAIL	Mme Yolande ESQUIROL	20h	25h	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	6 ECTS	contrôle terminal (1h30, écrit sur table) : question rédactionnelle de cours
PMSPU7AM	ORGANISATION DES SYSTEMES DE SANTE	Mme Virginie GARDETTE	40h	10h	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	6 ECTS	contrôle terminal (2h, écrit sur table) : question rédactionnelle de cours
PMSPU8GM	GESTION DES PROBLEMES JURIDIQUES APPLIQUES A LA SANTE	Mme Catherine FAUX	20h	25h	Contrôle partiel 20% Contrôle terminal 80%	Report de la note de contrôle partiel (20%) + contrôle terminal 80% (si AB) au contrôle partiel, contrôle terminal = 100%	6 ECTS	Contrôle partiel : QCM ou questions à réponse courte Contrôle terminal (2h, écrit sur table) : analyse de cas pratiques
PMSPUA1Z	STAGE PROFESSIONNEL (orientation GISS)	Mme Béatrice Vincent	1. stage de 1 à 2 mois maximum		Rapport de stage (20 pages) + soutenance mémoire	Rapport de stage (20 pages) + soutenance mémoire	8 ECTS	Réunion d'information obligatoire fixant les objectifs et modalités de contrôle des connaissances Rédiger un rapport de stage (mémoire) présentant son travail Soutenir oralement ce travail devant un jury formé de deux enseignants au minimum La note / 20 prend en compte la présentation orale et le rapport de stage.
PMSPUA1I	STAGE RECHERCHE (orientation épidémiologie clinique) RMBSTABM RMBSTADM RMBSTACM RMBSTAEM	Mme Isabelle BERRY	1. SEUL STAGE DE 1 à 2 MOIS MAXIMUM		Rapport de stage (20 pages) + mémoire	Rapport de stage (20 pages) + soutenance mémoire	8 ECTS	Assister à trois soirées d'enseignement obligatoire Rédiger un rapport de stage (mémoire) présentant son travail de recherche Soutenir oralement ce travail devant un jury formé de deux enseignants (15mn powerpoint, 15mn questions) La note / 20 prend en compte la présentation orale et le rapport de stage.

Toulouse, le 29/09/2020

Le Président de l'Université

Jean Marc BROTO

